

Défense de la langue française

Nous avons la passion que
peuvent avoir des étrangers
pour la langue française
quand celle-ci devient une
conquête spirituelle.

Jorge Semprún

promotion et rayonnement



N° 291

9 €

1^{er} trimestre 2024

Ni laxisme
ni purisme

ISSN 1250-7164 (imprimé)

ISSN 2805-1025 (en ligne)

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

MM. Amin Maalouf, secrétaire perpétuel, Gabriel de Broglie, Erik Orsenna, Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel honoraire.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet; MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc, Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres; MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain; André Ferrand, ancien sénateur; Franck Ferrand, journaliste et écrivain; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne; M^{me} Joëlle Garriaud-Maylam, ancienne sénatrice; MM. Jacques Le Cornec, ancien préfet; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie; Abdelaziz Kacem, écrivain; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta, correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président; M^{me} Adrienne Dauprat, secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman, présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président;

M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président;

M. Claude Langlois, vice-président;

M. Jean-Pierre Rouard,

vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer,

président;

M^{me} Claude Adgé,

vice-présidente.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer,

présidente;

M^{me} Jacqueline Cathala,

vice-présidente.

Lot :

M^{me} Béatrice Quillerou,

présidente;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens, président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,

président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,

président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,

président.

Yonne :

M. Ange Bizet,

président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Compartiment C, voiture 293*, d'Edward Hopper, 1938 (collection IBM, Armonk, New York).

Citation de la couverture : lue dans l'ouvrage de Joseph Boly : *Le français, terre hospitalière* (Éditions M.E.O. et Association Charles Plisnier, 2012, 224 p., 19 €).

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer (†), André Choplin, Pierre Dérat, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Défense de la langue française



N° 291
janvier - février - mars 2024

Du président

- 2 Aux Plumiers d'or.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Au Proche-Orient.
Alain Sulmon
- 9 Apprendre en jouant.
- 10 En RDC.
Joël Conte-Taillason
- 12 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 15 Apprendre des langues ?
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne
de la langue.
- 19 Mots en péril.
Gilles Fau
- 20 Acceptions et mots nouveaux.
- 21 Sac à chicanes.
- 22 La chronique
de Jean Pruvost.
- 26 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 28 Locutions figées.

Pierre Gusdorf

- 30 Notification.

Joseph de Miribel

- 31 À proscrire.

Christian Tremblay

Jeux

- 31 Vocabuliste.

Jean Laquerbe

- 32 Trouvez l'auteur.

- 33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 En raison de / à raison de.

Jean-Claude Auzoux

- 35 Nous l'écrivions jadis.

Maurice Rat

- 37 L'orthographe, c'est facile !

Jean-Pierre Colignon

- 39 Le saviez-vous ?

Jean-Pierre Colignon

André Choplin

Humeur / humour

- 43 Les gâte-langue.

Michel Mourlet

- 46 Prénoms concrets.

Philippe Jullian-Gaufrès

- 47 Ça, c'est parler.

Bernard Leconte

- 48 Tics et incorrections.

Laurent Bouvet

Comprendre et agir

- 49 Rappel.

Jean Hervé de Lestreez

- 50 L'encyclopédie libre. Libre ?

François Verschaeve

- 51 Tellement Nice !

Élisabeth de Lesparda

- 52 Réflexions.

Jean-Marc Schmitt

- 54 La mauvaise langue.

Patrick Moreau

- 57 Le monde olympique en français.

Ange Bizet

- 60 Tableau d'horreurs.

Pierre Gusdorf

- 61 Tableau d'honneur.

Pierre Gusdorf

- 62 Écrire, selon

Aude Denizot.

- 64 La dictée pour

Rachid Santaki.

Nouvelles publications

- 66 *Pierre Gusdorf*

Bénédicte Katlama

Jacques Dhaussy

Monika Romani

Jean-Pierre Colignon

I à XII

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr
Site : www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2024-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0325 G 83143

Aux Plumiers d'or



© Marine nationale

Dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire, le 10 mai 2023, étaient accueillis les lauréats du Plumier d'or, leurs parents et leurs professeurs de français (voir *DLF* n° 289, p. II).

Notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, a félicité les soixante collégiens, venus de près ou de loin, voire de très loin, pour assister à cette cérémonie.

Nous sommes tous réunis ici grâce à l'association Défense de la langue française pour la remise des prix du Plumier d'or.

Je voudrais avant tout remercier l'École militaire, qui nous reçoit si nombreux, et la Marine nationale, qui nous apporte depuis des années son soutien indéfectible. Je salue tout particulièrement M^{me} Andrea Marcolongo, Écrivain de marine, marraine de ce Plumier d'or 2023, l'équipe qui a préparé ce concours, les professeurs qui guident les élèves dans l'apprentissage de la langue, ainsi que les chefs d'établissement qui ont accepté de soutenir cette initiative.

Mais je voudrais surtout, évidemment, féliciter les 60 plumes lauréates. Quel succès cette année ! Un déferlement de près de 24 000 plumes dansant sur les pages de l'épreuve dans presque 1 000 classes de 4^e.

Chers lauréats, vous êtes de glorieux combattants ! Vous venez d'horizons divers : de la région parisienne certes, mais aussi du Mans,

de Tours, de Reims, de Clermont-Ferrand, d'Annecy, de La Rochelle, de Poitiers, et plus loin encore, du Luxembourg, de Suisse, de Tunisie, du Liban, de Madagascar, de Mauritanie ou du Maroc.

Dans cette redoutable épreuve, vous avez montré que vous saviez éviter l'anglicisme, contrer le barbarisme, manier le verbe et ses conjugaisons avec adresse, et que le lexique et ses étymologies étaient vos alliés. Bravo à vous qui avez su éviter tous les écueils !

Nous défendons la langue parce que nous croyons que c'est l'affaire d'une vie, de notre vie. J'en sais moi-même quelque chose : j'ai eu l'honneur d'être ministre chargé de la Francophonie et premier président de l'Institut français. Mais surtout j'ai été professeur plus de vingt ans et l'emploi d'une langue claire et correcte, lisible et soignée, accessible à tous, a été un combat permanent. Partout, lorsqu'on rencontrait des francophones, on avait en face de soi des esprits clairs, des esprits libres, qui s'exprimaient avec une qualité intellectuelle indéniable.

Ce combat, nous continuons à le mener tous, chacun à notre place. Nous défendons ce en quoi nous croyons et que nous aimons. Tout comme l'Académie française dont j'ai l'honneur d'être membre et qui va fêter bientôt ses 400 ans (mais cela ne se voit pas que nous sommes si vieux !). Et pourquoi l'Académie française a-t-elle été créée par Richelieu il y a quatre siècles ? Sans doute pour sauvegarder la langue, mais aussi parce que Richelieu avait compris qu'il fallait qu'il y ait une langue française correcte, propre, très utilisable, qui permettrait le dialogue avec les autres cultures européennes et qui, surtout, offrirait un idiome commun. « Quand l'Europe parlait français », comme l'écrivait mon regretté confrère et ami Marc Fumaroli... Oui, c'est bien grâce à la sauvegarde d'une langue exacte que la France a pu conserver son influence en Europe.

Le français continue à vivre, il continue évidemment à accepter des emprunts, à utiliser des ressources qui sont, qui étaient naguère étrangères. L'usage le fait évoluer bien entendu, mais, pour autant, les nouveaux termes qui apparaissent doivent éviter le ridicule, la laideur, l'absence de clarté et les anglicismes inutiles. En maintenant un idiome

précis et commun, un lexique débarrassé d'un brouillard cosmopolite, je crois tout simplement que nous pensons mieux. On ne pense pas sans mots et c'est avec des mots corrects qu'on pense correctement.

Je voudrais revenir à nos jeunes lauréats, leur dire combien nous sommes fiers d'eux. Alors persévérez ! Soyez les disciples de Molière et de Senghor, continuez à apprendre et aimer le français, continuez à sauvegarder cet héritage, nous avons besoin de vous ! Vous incarnez l'avenir et l'avenir de notre langue !

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

dans le

monde

Au Proche-Orient

Au Proche-Orient, la francophonie vecteur du vivre-ensemble

Dans le numéro 288 du second trimestre 2023 de notre revue, un article annonçait que le français (re)deviendrait matière obligatoire dans les écoles publiques égyptiennes à partir de 2024. C'est une excellente nouvelle qui illustre la place de notre langue dans cette partie du monde où l'on pourrait parler de « francophonie latente ».

On estime déjà à près de trois millions le nombre de francophones en Égypte : sur cent millions d'habitants, cela peut paraître peu, mais trois millions, c'est par exemple plus que le nombre total de Suisses romands (deux millions) et, surtout, les milieux francophiles d'Égypte concernent des populations influentes dans les strates économiques, intellectuelles, culturelles, politiques, administratives de la population du pays, qui est par ailleurs membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Au-delà de cette bonne nouvelle qui réactive une tradition de relations privilégiées entre la France et l'Égypte, c'est une réflexion sur la place actuelle et future de la langue française au Proche-Orient que l'on peut avancer.

Rappelons tout d'abord quelques dates historiques de la présence française au Proche-Orient :

- 1536 : signature du traité dit des « Capitulations » (*capitulation* vient ici de *capitulaire* ou, autrement dit, de « chapitre » comme, par exemple, la salle capitulaire d'un monastère) entre Soliman le Magnifique et François I^{er}. Le roi de France y devient le protecteur des chrétiens d'Orient.
- 1798-1801 : campagne napoléonienne d'Égypte, moment majeur de l'influence française dans la région.

- 1853-1856 – Guerre de Crimée : la France s’allie à l’Empire ottoman et repousse les armées russes qui envahissaient la Turquie.
- 1860 – Massacres du Mont-Liban et intervention de la France, qui exerce alors une influence grandissante dans la conduite du Liban.
- 1916 – Accords Sykes-Picot qui ont reconfiguré le Proche-Orient, attribuant à la France l’administration du Liban, de la Cilicie et d’une bonne partie de la Syrie.

Le français va alors devenir une langue prépondérante dans toute la région, allant jusqu’à créer une véritable population francophone dans le commerce, l’industrie, la culture, population dite *levantine* qui conduira souvent à privilégier le français à Beyrouth, à Salonique, à Alep, à Alexandrie, à Damas, etc. Ainsi, la langue de communication entre toutes les communautés du Caire (pourtant sous occupation anglaise) fut le français jusqu’à la crise du canal de Suez en 1956, ce qui a amené le Palestinien de nationalité égyptienne Elian J. Finbert à déclarer : « **Voici des Musulmans, des Arméniens, des Juifs, des Syriens et bien d’autres. Familles d’esprit aux contrastes et aux oppositions innombrables, mais qui se sont pliées à une même règle et ont accepté une discipline semblable, celle de la langue et de la culture françaises** » (cité in *Le français, terre hospitalière* de Joseph Boly, éditions M.E.O.).

Parallèlement, à partir du XIX^e siècle, de très nombreux établissements scolaires francophones vont s’installer dans les pays du Proche-Orient, notamment à l’initiative des congrégations religieuses. Il existe encore aujourd’hui en Égypte, en Turquie, et surtout au Liban, plusieurs centaines d’écoles accueillant plus de 400 000, élèves dispensant un enseignement totalement ou partiellement en français, sans parler de l’apprentissage du français en première ou seconde langue étrangère dans un grand nombre d’autres écoles. Il est à noter que ces écoles, souvent chrétiennes, accueillent des élèves de toutes confessions.

Mais quel sens donner aujourd’hui à la présence de la langue française dans un Proche-Orient déstabilisé et, lui aussi, en cours de mondialisation du point de vue de la prégnance des médias ? Voici ce

qu'en dit Antoine Fleyfel, né à Beyrouth en 1977 et directeur de l'Institut chrétiens d'Orient : « À une époque de resserrement identitaire, la francophonie demeure une proposition à portée universelle. Face à des visions cloisonnées, elle prône la diversité, la démocratie, la citoyenneté, et vise un vivre-ensemble pacifique qui repose sur des dynamiques humaines et des valeurs partagées dont celles contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Au Proche-Orient, cette vision de la francophonie représente un contre-modèle à des conceptions politiques, culturelles et religieuses qui reposent sur des gouvernances dures et des visions du monde exclusivistes. » Antoine Fleyfel ajoute : « La francophonie se présente comme vecteur de diversité culturelle » et souligne « l'importance de la francophonie qu'il faut absolument soutenir pour ce qu'elle véhicule ».

Alain Sulmon

Délégation du Gard

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'enveloppe de routage de votre revue.

C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Apprendre en jouant

Le Vocabulon junior, jeu « pour devenir drôlement bon en français ! », a fêté ses trente-cinq ans en 2023¹. Des centaines de Vocabulon, assortis de maillots de coton blanc arborant « La ronde francophone des jeux pour la promotion de la langue française », ont été offerts par Mégableu, éditeur de ce jeu, aux enfants du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée équatoriale et du Tchad.

Au Cameroun, Françoise Etoa, présidente du Cercle des enfants, a pu, grâce à plusieurs mécènes, dont l'entreprise Razel Cameroun², organiser « la ronde francophone des jeux ». Le 3 décembre dernier, convergeaient vers Yaoundé 350 enfants de 7 à 12 ans, venus avec



leurs instituteurs et institutrices de toutes les régions du pays. Le gouvernement camerounais était représenté par la secrétaire d'État à l'Éducation de base et son équipe ministérielle. L'ambassade de France avait envoyé son attaché culturel. Et tout le personnel de Razel (parents et enfants) assistait à cette réception.

1. Voir *DLF* n° 288, l'article de Pascal Esnol, « Jeu de Mots », page 9.

2. Entreprise de travaux publics, filiale du groupe français Fayat.

Pascal Esnol a puisé dans les 2 200 jeux offerts par Mégableu pour en distribuer aux enfants les plus méritants et aux instituteurs afin qu'ils puissent organiser des ateliers de vocabulaire et de grammaire.

La rédaction

En RDC

Un écrivain dans les drames du Nord-Kivu

Mathe Kisughu, poète, animateur, professeur

Mathe Kisughu, 50 ans, se décrit comme un passionné de littérature, qui écrit, au gré de son inspiration, des poèmes, des récits, des nouvelles et des pièces de théâtre tout en enseignant.

Il est né à Butembo, province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo. Depuis plusieurs décennies cette région, dont le sous-sol regorge de richesses, est ravagée par la violence. Des milices affrontent les forces congolaises, sur fond de conflit larvé entre le Rouanda, l'Ouganda et la République démocratique du Congo. « *Guerres dites de libération* », écrit M. Kisughu ; « on se demande qui libère qui et contre quoi : les libérateurs d'hier se transforment souvent en despotes d'aujourd'hui et trouvent leurs opposants qui deviennent des régimes à stabilités instables... Des anciens compagnons qui se brouillent, à cause de postes et strapontins mal répartis... » Des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir la région, sur fond de tensions communautaires, de rivalités régionales et de crises humanitaires.

Mathe Kisughu a fait de ce décor dramatique l'arrière-plan de plusieurs de ses livres. Ainsi *Du sang sur les neiges de Ruwenzori*¹ et *Les*

*Chroniques du Graben*² (2017) ou *Une rose au pays des portes défoncées*³ (2021). Il n'a pas quitté sa ville natale, où il enseigne depuis une vingtaine d'années et anime des émissions littéraires. Il travaille à la sensibilisation par la poésie et le théâtre avec l'association Caritas. La Coordination de l'association l'a coopté comme attaché à la communication. Fin 2022, il a effectué une tournée de théâtre de sensibilisation en plein marché dans la région sinistrée du nord et de l'ouest de la ville (Oïcha, à 75 kilomètres de Butembo, et Kasindi, poste douanier, à 130 kilomètres de Butembo) avec comme thème la lutte contre les violences basées sur le genre, et les violences et abus sexuels en contexte d'aide humanitaire.

Agrégé en français et langues africaines, acteur francophone incontournable de la culture en République démocratique du Congo, lauréat de plusieurs prix littéraires, il a participé à la réalisation d'un recueil de poèmes sur le thème de l'héroïsme féminin à la demande de la délégation de l'Union européenne en 2022, et d'une pièce de théâtre aux éditions Ishango, édition locale de l'université de l'Assomption. Il contribue aussi largement à la participation de nombreux adultes et jeunes au concours annuel de Rencontres européennes-europoésie au profit de l'Unicef. Il est en train d'étudier les mécanismes d'une production poétique commune dans les écoles, ainsi qu'une édition des poèmes primés depuis 2011.



Joël Conte-Taillason*

1. Les Éditions du Pangolin, 92 pages, 20 €, disponible pour liseuse.

2. Les Éditions du Pangolin, 164 pages, 14,99 €.

3. L'Harmattan, « Écrire l'Afrique », 134 pages, 15 €, version numérique 10,99 €.

* Président de l'association Rencontres européennes-europoésie.

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

— Égypte

Destinée aux Casques bleus égyptiens qui doivent être déployés dans un environnement francophone, une formation intensive au français s'est tenue du 14 au 25 janvier au Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix (CCCPA), avec le soutien de l'OIF*. Vingt-cinq officiers ont pris part à cette formation.

— Prix

• *Le prix Ivoire pour la littérature africaine d'expression francophone 2023 a été décerné à Jennifer Richard (Guadeloupe) pour son roman Notre royaume n'est pas de ce monde (Albin Michel, 2022, 706 p., 24,90 €).*

• **Marwa El Sahn, fondatrice et directrice du Centre d'activités francophones de la bibliothèque d'Alexandrie, a reçu le prix Richelieu-Senghor 2023.**

• L'AUF* a attribué le Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs 2023, section « Sciences

humaines et sociales », à Anamaria Lupan, de l'université Babes-Bolyai de Roumanie, et à Alexandra Lecours, professeure au département d'ergothérapie de l'université du Québec à Trois-Rivières.

— Canada

• *Salon du livre d'Edmundston : 4 au 7 avril.*

• *Salon international du livre de Québec : 10 au 14 avril.*

• *42^e congrès de l'AQEFLS*, et 10^e colloque sur l'enseignement du FLS en milieu autochtone : 25 et 26 avril.*

• *Organisé par l'université Simon Fraser, l'université de la Colombie-Britannique, et l'université de Victoria, le Colloque en études francophones de la côte pacifique se tiendra les 25 et 26 avril.*

• *40^e Salon du livre de la Côte-Nord : 25 au 28 avril.*

• *91^e congrès annuel de l'ACFAS* : 13 au 17 mai, à l'université d'Ottawa. Thème : « Mobiliser les savoirs en français ».*

• *Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue : du 23 au 26 mai, à Rouyn-Noranda.*

• *13^e Festival de BD de Montréal : 23 au 26 mai.*

• *Rencontre annuelle de*

*ACÉF-XIX**, à l'université McGill : 15 au 17 juin.

• *38^e Congrès mondial du CIÉF* à Moncton : 24 au 30 juin. Thème : « Déclinaisons de l'altérité ».*

• *À voir sur le site d'Impératif français les nouvelles vidéos de Charles Xavier Durand : La normalisation de la langue et la manipulation par les mots ; Retour vers la Nouvelle-France ; Les raisons de la chute de la Nouvelle-France.*

— France

• **Festival du livre de Paris : 12 au 14 avril au Grand Palais éphémère. Le Québec en est l'invité d'honneur.**

• **Le 19^e Congrès francophone d'allergologie aura lieu du 16 au 19 avril au Palais des Congrès de la porte Maillot à Paris.**

• **Étonnants voyageurs, festival international du livre et du film de Saint-Malo, se tiendra du 18 au 20 mai. L'invitée d'honneur sera Olga Tokarczuk, Prix Nobel de littérature 2018.**

• **Le colloque international « La linguistique de l'oral spontané à travers les langues : création, annotation et analyse de corpus,**

segmentation du discours », coorganisé par le Centre de recherche Europes-Eurasie, le CRISCO* et le CEL*, aura lieu les 23 et 24 mai à l'INALCO* (Paris).

• Le colloque international de la SIHFLES* se déroulera à Paris du 23 au 25 mai. Thème : « Langues coloniales, langues indigènes : quelle organisation du contact linguistique dans les écoles coloniales pour quels héritages post-coloniaux ? (1884-1998) ».

• Les éditions Lambert-Lucas signalent le libre accès sur leur site de nouveaux ouvrages de linguistique.

—

Belgique

• Les XXVI^{es} Journées francophones de virologie auront lieu à l'Université libre de Bruxelles, du 10 au 12 avril.

• La Maison de la francité (18, rue Joseph-II, 1000 Bruxelles) organise, entre autres, des dîners littéraires, des apéros-conférences, et des ateliers d'écriture.

—

Maroc

Humanistica 2024, colloque annuel de l'Association francophone des humanités numériques, se déroulera à l'université Moulay Ismaïl de Meknès du 7 au 9 mai. La communauté scientifique des humanités numériques est invitée à présenter ses

résultats et usages de l'informatique et des outils numériques pour la recherche en sciences humaines et sociales.

—

Espagne

Le XI^e DIACHRO se tiendra à Madrid, du 22 au 24 mai. Tous les deux ans, ce colloque réunit linguistes et philologues qui travaillent sur les changements qu'a connus le français, de ses origines à nos jours.

—

Tchéquie

La seconde édition du colloque international TchCaLex aura lieu, du 22 au 24 mai, à l'université de Bohême de l'Ouest à Pilsen. Thème : « Les représentations de l'espace dans le lexique ».

—

Nouvelles notices sur le site de l'Encyclopédie grammaticale du français : La récursivité ; Le complément d'objet direct ; L'adjectif 'adverbal' et une version revue et corrigée de La préposition. L'EGF vise à réunir les acquis descriptifs de la grammaire et de la linguistique du français moderne. Sa consultation est libre, sans frais, ni inscription, ni publicité.

—

Avec le soutien de l'AUF*, l'Alliance internationale des universités méditerranéennes francophones

(AIME) a pour objectif de « développer une coopération scientifique multilatérale, interdisciplinaire et innovante entre plusieurs équipes de recherche d'horizons universitaires différents afin de traiter des sujets prioritaires de l'espace méditerranéen francophone, en lien étroit avec les enjeux européens ». **Pays participants : Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Maroc, Portugal, Tunisie.**

Françoise Merle

*ACÉF-XIX

Association canadienne d'études francophones du XIX^e siècle

*ACFAS

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, mais, depuis 2001 : Association francophone pour le savoir

*AQEFLS

Association québécoise des enseignants de français langue seconde

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*CEL

Centre d'études linguistiques

*CIÈF

Conseil international d'études francophones

*CRISCO

Centre de recherches inter-langues sur la signification en contextes

*INALCO

Institut national des langues et civilisations orientales

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*SIHFLES

Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde



Les

langues

de

l'Europe

Apprendre des langues ?

Sera-t-il bientôt encore utile d'apprendre des langues étrangères ? Nous connaissons tous des applications permettant de traduire n'importe quel texte en n'importe quelle langue. On trouve le pire – qui ne s'est jamais énervé devant un mode d'emploi traduit par la fameuse *inintelligence* artificielle ? – et le meilleur aussi : certaines applications surprennent par la qualité des traductions. Peuvent-elles pour autant remplacer un traducteur humain ?

Non, mille fois non... pour l'instant. Même pour un mode d'emploi, un correcteur connaissant bien les langues-source et -cible est indispensable pour éviter les absurdités.

Cependant, pour une traduction non littéraire, une application de qualité peut faire gagner du temps et de l'énergie.

Qu'en est-il des applications de traductions orales simultanées, moins connues, moins utilisées, car moins perfectionnées et encore onéreuses jusque récemment ?

Les utilisateurs en sont dans l'ensemble plutôt satisfaits. Il faut reconnaître qu'avoir dans sa poche un petit appareil permettant une conversation basique avec des autochtones ou des touristes de toute origine lors de déplacements à l'étranger – jusque dans quelque 170 langues ! –, c'est extraordinaire, et parfois précieux.

On peut s'indigner, arguer que cette communication virtuelle ne peut remplacer de vrais échanges ; que comprendre, parler d'autres langues permet de développer ses neurones et même retarder ou prévenir des maladies dégénératives du cerveau ; que l'apprentissage d'une langue est aussi celui d'une culture, d'une civilisation, d'une pensée différente incitant au respect et à la tolérance... rien n'y fera, ces gadgets prendront une place importante s'ils deviennent de vrais outils.

Des outils, justement. Ne dit-on pas que ce n'est pas l'outil qui est bon ou mauvais, mais l'usage qu'on en fait ?

Si on se sert du traducteur vocal pour éviter de faire le moindre effort, dommage ; mais il est peu probable dans ce cas qu'on en ferait beaucoup de toute façon. En revanche, des commentaires enthousiastes évoquent... « un merveilleux moyen d'apprendre les langues » !

Effectivement, s'il est pour le moins cavalier de diriger vers un interlocuteur un appareil qu'on laisse lui « parler », répéter du mieux possible les phrases entendues suscite en général la sympathie et favorise les échanges – et leur mémorisation.

Au fond, la question cruciale n'est pas de savoir s'il faut se servir d'un traducteur, écrit ou vocal, mais de savoir si ces applications passeront toujours par l'anglais pour traduire ; de la langue-source à l'anglais, puis de l'anglais à la langue-cible, auquel cas rien n'aura vraiment progressé.

Depuis le début, les traducteurs automatiques passent par l'anglais, c'est-à-dire qu'ils fournissent des traductions appauvries, privées des particularités de chaque langue, gommées par cet intermédiaire indésirable. Pas seulement les traducteurs automatiques, hélas ! On sait que dans les institutions européennes et ailleurs, la traduction passe la plupart du temps par la version anglaise du texte.

Alors, si les recherches pour perfectionner ces traducteurs automatiques, et en faire des outils usuels, permettent de passer enfin directement d'une langue à une autre – et pourquoi pas ? tout progresse à une vitesse fulgurante –, un grand pas en avant aura été fait.

Quoi qu'il en soit, on ne pourra pas y échapper ; on peut d'ores et déjà installer des applications gratuites ou payantes, elles seront bientôt intégrées par avance dans nos téléphones portables, et nous nous en servirons. Autant tirer le meilleur parti de l'inévitable !

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe



Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue

Payer en carte*

Emplois fautifs

La locution verbale *payer en* suppose que l'on verse ce que désigne le nom introduit par la préposition *en*. C'est pourquoi on dit : **payer en espèces, payer en liquide, en petite monnaie**, mais aussi **payer en euros, en dollars, en mitraille, en numéraire**, voire **payer en beaux discours**. Quant à l'expression **payer en nature**, elle signifie « payer avec les productions de la terre » et, par extension, « accorder ses faveurs en échange d'un service, d'un bien ». Quand on veut indiquer le moyen par lequel on paie, ou la fréquence à laquelle on paie, c'est *payer par* que l'on emploie et l'on dira donc **payer par mensualités, par virement bancaire, par prélèvement automatique, payer par carte (bancaire)**. On s'efforcera de bien choisir la préposition convenant à tel ou tel complément et l'on emploiera « **payer par carte** » et non « *payer en carte* ». Avec le mot *chèque*, on trouve plus souvent « **payer par** », mais « payer en » peut se rencontrer puisque l'on donne un chèque à la personne que l'on règle.

* * *

« Vers-z-une heure de l'après-midi »*

Emplois fautifs

La liaison et l'élision permettent d'éviter nombre d'hiatus et assurent de la fluidité à la phrase. Omettre ces liaisons lui donnerait un caractère par trop heurté ; c'est donc une faute dont il faut se garder. Mais il convient aussi d'éviter l'erreur inverse, qui consiste à faire des liaisons quand l'usage n'en veut pas. On rappellera donc que dans les mots terminés par *-rt* et par *-rs*, ce *s* et ce *t* ne se lient pas au mot qui les suit. La liaison peut être faite avec le *t* de l'adverbe *fort* (mais non avec celui de l'adjectif). On dira donc **ver(s) une heure de l'après-midi** et non « *ver-z-une heure de l'après-midi* », ou encore **Où dor(t) Albert ?** et non « *Où dort-t-Albert ?* »

Ajoutons cependant que, dans les mots terminés par une double consonne dont la dernière est un *s*, la liaison se fait généralement au pluriel, et marque ainsi celui-ci ; on dira donc **un ver(s) admirable** mais **des vers-z-admirables**.

On dit	On ne dit pas
Je par(s) en voyage	<i>Je par-z-en voyage</i>
Son frère est for(t) en allemand	<i>Son frère est fort-t-en allemand</i>
Il s'est mal comporté enver(s) elle	<i>Il s'est mal comporté envers-z-elle</i>

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « Dire, ne pas dire » (2 novembre 2023).

Mots en péril

COULIS : adj. et n. m. **VENT COULIS**. Vent qui se glisse par des interstices, par des ouvertures mal jointes.

« *Je m'arrêtais avec extase à renifler l'odeur d'un vent coulis qui passait par la porte. "Je vois que vous aimez les courants d'air", me dirent-ils.* » (Proust.)

FULIGINEUX : adj. **1.** [En parlant d'une flamme, de vapeurs] qui est chargé de suie. **2.** Noirâtre comme la suie.

« *Le frère d'Henriette, Charles II, a le teint brouillé [...] et fuligineux.* » (Michelet.)

IMPOTATION : n. f. *Rare.* Action de boire.

« *Cette soif, qui finit par devenir habituelle, constitue les ivrognes de tous les pays ; et il arrive presque toujours que l'impotation ne cesse que quand la liqueur manque, ou qu'elle a vaincu le buveur et l'a mis hors de combat.* » (Brillat-Savarin.)

PALINGÉNÉSIE : n. f. **1.** Retour à la vie, renaissance qui est en même temps une régénération.

« *On croit généralement que l'Égypte est par excellence le pays de la palingénésie et de la métempsychose. Il n'en est rien.* » (Maeterlinck.)

2. Doctrine selon laquelle l'histoire des peuples est la reproduction d'une même suite de révolutions dont la succession tend à réaliser une fin générale et providentielle de l'humanité.

VIDE-BOUTEILLE(S) : n. m. **1.** Siphon servant à décanter une bouteille.

2. Ivrogne. **3.** Petite maison de plaisance, abri de jardin, où l'on peut se reposer et se désaltérer.

« *C'était, avant la guerre, un élégant vide-bouteilles, une charmante gloriette, où le propriétaire du cru invitait, dans les beaux jours, les clients étrangers à déguster son champagne, en admirant le point de vue et la belle tenue du vignoble.* » (Jérôme [1874-1953] et Jean [1877-1952] Tharaud.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

ESPLANADE DE GLISSE URBAINE (pour *skate plaza, street plaza*) : Place publique aménagée pour la pratique des sports de glisse urbaine.

FIGURE (pour *trick*) : Mouvement ou enchaînement de mouvements techniques, acrobatiques et esthétiques réalisés par un pratiquant de glisse urbaine.

PLANCHODROME (pour *skateboard park, skate park*) : Site aménagé pour la pratique de la planche à roulettes ; par extension, site aménagé pour la pratique de sports de glisse urbaine.

REPLAQUE (pour *catch*) : Fait, pour un planchiste, de reposer ses pieds sur sa planche à roulettes afin de la plaquer au sol après qu'elle a effectué une rotation aérienne.

SAISIE (pour *grab*) : Action qui consiste, pour un pratiquant de glisse urbaine, à attraper l'engin muni de roulettes avec une ou deux mains lors d'une figure aérienne.

SAUT (pour *ollie*) : Figure aérienne qui consiste, pour un planchiste, à effectuer un saut avec sa planche, les pieds restant

en contact avec celle-ci et sans utiliser les mains.

Note : Le saut est une figure de base de planche à roulettes.

* * *

PAYS ATTENTISTE (pour *fence-sitting country*) : Pays qui, face à un enjeu international, préfère ne pas prendre parti ou différer sa décision.

REFOULEMENT ILLÉGAL (pour : *push back, push-back*) : Action qui consiste, pour un État ou un groupe d'États, à refouler des migrants voulant entrer sur leur territoire sans avoir instruit préalablement leur demande conformément au droit.

TOURISME DOUX Synonyme : **TOURISME LENT** (pour *slow tourism*) : Forme de tourisme durable qui privilégie les modes de déplacement lent.

TOURISME DURABLE (pour *soft tourism, sustainable tourism*) : Forme de tourisme qui respecte les principes du développement durable et veille particulièrement au respect des populations locales et de leur cadre de vie.

* Extraits de « Vocabulaire du sport : glisse urbaine » et de « Vocabulaire des relations internationales », publiés respectivement le 5 décembre et le 21 décembre 2023. Signalons que le « Vocabulaire du pétrole et du gaz : forage » a été publié le 19 janvier 2024. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

Sac à chicanes

D'après un article transmis par Madly Podevin. Article que l'on trouve sur Wikipédia, signé par l'avocat Geoffrey Delière, du barreau de Verviers.

Un **sac à procès** était un sac en toile de jute, de chanvre ou en cuir utilisé sous l'Ancien Régime, lors des affaires judiciaires. Il contenait tous les éléments du dossier à des fins d'archivage.

Il renfermait dépositions et requêtes ; copies signées des procureurs et pièces à conviction.

Ces différentes pièces étaient rassemblées dans un sac suspendu par un crochet à un mur ou une poutre (d'où l'expression une **affaire pendante**) pour que les parchemins ne soient pas détruits par les rongeurs. Ces sacs étaient placés dans le cabinet de l'avocat ou les greffes de chaque juridiction.



L'Étude du procureur et les sacs à procès, eau-forte publiée dans *Les Métiers*, d'Abraham Bosse, vers 1632.

L'expression **l'affaire est dans le sac** signifiait que le dossier judiciaire était prêt et que l'ensemble des pièces était archivé dans le sac scellé.

Pour l'audience, le sac était descendu et le procureur (ou l'avocat) pouvait plaider devant la cour et **vider son sac** en sortant les pièces nécessaires à sa plaidoirie.

L'avocat ou le procureur rusé qui savait bien exploiter toutes ces pièces est à l'origine de l'expression **avoir plus d'un tour dans son sac**.

La chronique de Jean Pruvost

De la « marmote » à la « marmotte » en passant par le petit ramoneur

D'emblée prudence ! Ne nous endormons pas... Surtout si, s'intéressant à la marmotte, l'on a fébrilement en main nos vénérables dictionnaires du Grand Siècle. Parce que, sans ergoter, en comparant lesdits dictionnaires, on se prend tout d'abord à penser qu'au XVII^e siècle « souvent orthographe varie, bien fol qui s'y fie ».

Un *t* ou deux *t* ?

Ouvrons grand et respectueusement le premier *Dictionnaire françois* monolingue, celui de Pierre Richelet, paru en 1680, puis consultons l'article « marmote », au reste le seul existant, puisqu'on n'y dénichera pas la moindre trace de la « marmotte » avec deux *t*. Lexicographiquement, le mammifère au lourd sommeil dort encore en effet profondément, à l'écart de ce premier dictionnaire. Place donc à l'unique « marmote » que retient Richelet, ainsi définie : « **Petite fille. C'est une franche petite marmote.** » Article suivi du verbe *marmoter* : « Gronder, parler entre ses dents. Que marmotez-vous là ? petite impertinente, Molière. » La compagne du marmot ne passe pas inaperçue...

Refermons alors ce premier dictionnaire, puis franchissons une décennie et ouvrons le *Dictionnaire universel* de l'abbé Furetière. Y figure bien aussi l'article « marmot », mais quelle en est la définition immédiatement offerte ? « **Espèce de gros singe à longue queue. Un vilain marmot.** » Et suivent quelques explications quant au sens figuré : « On appelle aussi ironiquement des enfants petits marmots, parce qu'ils n'ont

pas les traits du visage ni l'esprit encore bien formés », définition à laquelle correspond un double exemple : « Un petit *Marmot*, une petite *Marmotte*. » Aux historiens de l'orthographe alors de cligner des yeux devant ce doublement, au féminin, de la consonne finale de la « marmotte », tout en constatant que jusque-là, en définitive, la « marmotte » ou la « marmotte » ne semble en rien faire référence à l'animal. Dormirait-il encore au fond de son terrier, loin des lexicographes ?

Que nenni ! Le calme mammifère vient lexicographiquement de se réveiller, il fait justement son apparition avec Furetière dans l'article qui suit celui où figure la « marmotte » franche ou insolente, mais le paisible animal ne se présente timidement qu'avec un seul *t*. « *Marmote, petit animal fort farouche...* » Voilà qui évidemment laisse dans l'embarras pour l'usage à retenir. Il ne reste plus qu'à s'en remettre à la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* né en 1694, avec un article bel et bien consacré au gros rongeur, définitivement réveillé, et doté enfin de ses deux *t*, mais bien sobrement défini, sans trop d'empathie : « *Sorte de gros rat de montagne qui dort durant l'hiver. Cet homme dort comme une marmotte.* »

Pareille définition restera en léthargie jusqu'en 1835, date à laquelle tout soudain la marmotte prendra de l'ampleur en représentant un « quadrupède de l'ordre des rongeurs, qui vit dans les montagnes et qui est en léthargie pendant l'hiver. *Dormir comme une marmotte. Faire danser la marmotte* ». Les deux *t* sont désormais définitivement assurés.

La marmotte au vif des traditions

« Faire danser la marmotte » ? L'expression a disparu de la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, celle du XXI^e siècle, mais se trouvait toujours mentionnée dans la 8^e, édition publiée en 1935, sous la forme d'un exemple peu explicite : « *Les petits ramoneurs faisaient danser leur marmotte.* » Il faut alors se souvenir qu'au XVIII^e siècle les jeunes Savoyards, qui descendaient des montagnes pour ramoner les cheminées des grandes villes, avaient pour beaucoup l'habitude d'apprivoiser des marmottes pour les faire danser. Ainsi Victor Hugo en témoigne-t-il en 1862 dans un passage des *Misérables* : « *Il tourna la tête, et vit venir par le sentier un petit Savoyard d'une dizaine d'années qui chantait, sa vielle au*

flanc et sa boîte à marmotte sur le dos », description que Flaubert reprend à son tour en évoquant en 1869 dans *L'Éducation sentimentale* « un enfant déguenillé qui montrait une marmotte dans une boîte », en demandant l'aumône.

On ne s'étonnera pas que la marmotte, ayant une période d'hibernation très longue, d'environ cinq mois et demi, au cours de laquelle sa température descend de 36 à 8 degrés Celsius et perdant au passage presque 30 % de son poids, ait été comparée sans peine à un très gros dormeur !

La première attestation du mot *marmotte* date en fait de la seconde moitié du XII^e siècle, mais la comparaison avec un gros dormeur n'est repérée qu'en 1734, chez Le Sage ; il est vrai que l'animal, s'épanouissant entre 1 300 et 3 000 mètres d'altitude, était inconnu quant à son mode de vie dans la plus grande partie de la France, d'où le fait que les petits ramoneurs se taillaient un solide succès en exhibant le mammifère au franc sommeil.

L'exotique marmotte, rivale du merle

Cet exotisme de l'animal savoyard, propre à étonner les gens des plaines, explique sans doute le plaisir manifeste que Furetière prend à le décrire, puisque ce sont plus de trente lignes qu'il lui consacre : « Petit animal fort farouche, & commun dans les montagnes de Savoye & de Dauphiné », est-il tout d'abord précisé. Quant à sa morphologie, il est ajouté qu' « il est de la grandeur d'un chat. Il est fort gras. Il a la tête comme un lièvre, & de très petites oreilles ». De surcroît, « il a quatre dents de devant comme les lièvres, avec lesquelles il mord fortement, & gaste & ronge tout ».

En somme, si l'on peut dire..., sortie de son sommeil, la marmotte ne pouvait bénéficier d'aucun avenir en tant que « marmotte d'appartement », contrairement au « lapin d'appartement », à dire vrai lui aussi fort friand des pieds de chaise, mais aux dents moins tranchantes. Furetière nous en prévient : « Les jeunes marmot[t]es se peuvent apprivoiser, mais elles font un grand dégast où il y a des meubles. » C'est ainsi que, les pieds rongés, le buffet ou l'armoire pouvait s'effondrer, exposant les bipèdes aux plus grands dangers !

À propos des ongles de la marmotte, Furetière nous alerte également,

gare à notre épiderme : « Comme le blaireau », la marmotte « a la queue courte, & des ongles fort aigus, qui lui croissent en une nuit, si on les lui a coupés ». À bon entendeur salut.

Les gens des pays de montagne ont par ailleurs parfaitement repéré une autre caractéristique de la marmotte. Ainsi Ramuz la rappelle-t-il dans son roman *Derborence*, publié en 1934 : « Ces marmottes, c'est malin... il y en a une qui est assise en avant des autres pour surveiller ce qui se passe. Quand elle vous voit venir, elle siffle... » Et voilà pourquoi on appelle parfois aussi la marmotte « le siffleur ».

À ce stade, très réveillé, je prends conscience que la marmotte mériterait un livre entier. D'où vient son nom ? La mange-t-on ? Mais à pareille évocation elle vient à l'instant de siffler la fin provisoire de la chronique, on va donc y revenir dans trois mois, la moitié d'un sommeil de marmotte. Un dernier mot cependant : comment les verbicrucistes nous font-ils deviner le mot *marmotte* ? Par cette solide définition : « Bête de somme. » Indubitablement.

Quant à un dessin humoristique où l'on voit un chat étendu sur le divan d'un psychanalyste, et lui confiant, angoissé : « Mon insomnie s'aggrave, hier je n'ai dormi que quatorze heures... », imaginons que le patient suivant soit une marmotte elle aussi traumatisée et souffrant du même mal : « Mon insomnie s'aggrave, docteur, cette année je n'ai dormi que... » Rendez-vous doit être alors urgemment pris, dans trois mois de belles nuits en ce qui nous concerne.

Jean Pruvost



Les mots en famille

Avoir le beau ou le mauvais rôle ?

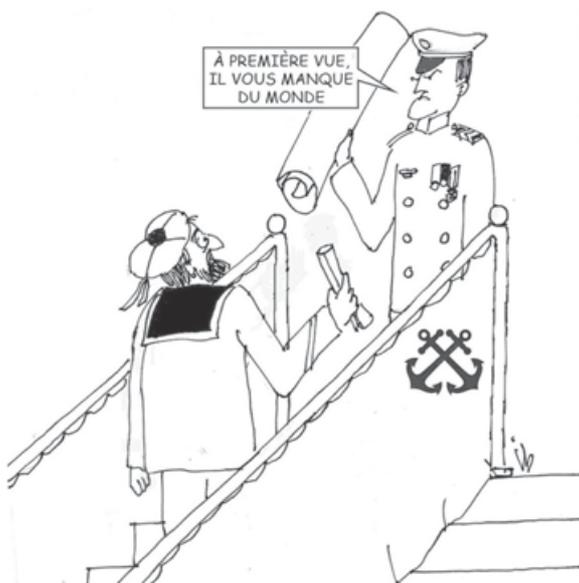
En toute situation, avoir ou jouer le **beau rôle** est valorisant pour celui qui en est gratifié. Par contre, celui qui a le **mauvais rôle** se trouve fort dépité !

Mais d'où nous viennent ce **beau** ou ce **mauvais rôle** ?

À l'origine, le **rôle** vient du latin médiéval *rollus* et désigne un « parchemin roulé » contenant quelque chose d'écrit. *Rollus* dérive lui-même de *rotulus* », diminutif de *rota*, « la roue ».

De quoi se retrouver sur les **rotules** ! En revanche, l'acteur qui jouera le **beau rôle** bénéficiera de **la roue de la Fortune**.

Avant le théâtre et le cinéma, le **rôle** est avant tout un registre sur lequel on inscrit notamment le nom des conscrits dans l'armée ou la marine.



Ainsi, le **rôle d'équipage** permet d'avoir la liste des marins embarqués qui sont **enrôlés** à bord du navire. Le double de ce rôle, le « contre-rôle », devenu **contrôle**, permet alors de vérifier l'exactitude de la liste.

Certaines administrations continuent d'affectionner le **rôle**, c'est le cas de celles des impôts et de la justice. Ainsi une affaire qui doit être jugée est **inscrite au rôle**.

Chaque affaire est ainsi appelée **à tour de rôle**.

Rarement un mot a eu autant de qualificatifs positifs ou négatifs.

Ainsi, de manière positive, telle ou telle information peut **jouer un rôle** capital, central, clé, charnière, considérable, crucial, de premier plan, décisif, déterminant, dissuasif, dominant, efficace, emblématique, essentiel, fondamental, immense, important, incontestable, indispensable, irremplaçable, majeur, non négligeable, notable, positif, précieux, primordial, utile, vital...

De manière négative, le **rôle** pourra être controversé, critique, déstabilisateur, difficile, ingrat, mineur, minime, négatif, secondaire, subalterne...

On arrive ainsi, avec tous ces qualificatifs, presque au bout du rôle. Le **rôle** ou le **rouleau** était « le papier ou le parchemin roulé » que l'acteur ou le lecteur lisait. Arriver **au bout du rôle** ou **du rouleau**, c'était « ne plus savoir que dire ni que faire ».

Ne plus savoir que dire nous amène à avoir un mauvais rôle, un **rôle secondaire**, un **rôle de figurant**. Pour bien remplir son rôle, il ne faut cependant pas **inverser les rôles**. Rôle principal ou secondaire, l'essentiel, c'est de bien jouer son rôle.

Prenons conscience que la **roue** continue de tourner. Si les rôles ne sont plus écrits sur des parchemins **enroulés**, les rôles modernes sont retranscrits dans des livres imprimés grâce à des **rotatives** !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Locutions figées

Frêles esquifs, tristes sires, joyeux drilles et pauvres hères...

Il y a près de soixante ans, **Gotlib** et **Goscinny** consacraient deux pages de leurs cultissimes *Dingodossiers* à de curieux phénomènes : nos géniaux auteurs avaient réussi à mettre la main sur des **méchants libraires**, des **économistes vulgaires**, de **joyeux sires**, de **riches hères** et de **tristes drilles**... Associations aussi farfelues que déroutantes.

Les substantifs immanquablement flanqués des mêmes adjectifs font partie de ce que l'on nomme les **locutions** (ou expressions) **figées**. Il y a quelques années, nos amis de **Langue sauce piquante** avaient lancé un appel à recensement. Au total, les lecteurs en ont déniché une trentaine. Le complément **grand** apparaît fréquemment, accolé à **escogriffe**, **échalas**, **flandrin** pour définir un homme dégingandé et gauche, proche du **dadais**, lequel est grand lui aussi. Au féminin, on parle de **grande bringue** – faire attention toutefois : si elle est **à tout casser**, c'est différent. Mon **dam** est **grand** lui aussi, mais cela n'a rien à voir.

Proche du **drille**, le **luron** est lui aussi **joyeux** – parfois **gai**, sous l'influence de Gotlib, toujours lui. N'oublions pas sa compagne : la **lurette** qui, elle, est toujours **belle**. Le **fretin**, formé de petits poissons, est bien évidemment **menu** et rejeté à la mer par les pêcheurs sur leurs **frêles esquifs**. À propos de menu, citons la **chère** et la **franquette** qui ont toutes les chances d'être **bonnes**. L'**aloi** est **bon** lui aussi. En revanche l'**escient** est parfois **mauvais**. L'**émoulu** est toujours **frais**, mais cela n'a aucun rapport avec le café. Évoquons également **Albion**, systématiquement **perfide**, et l'**éminence** qui est souvent **grise** – sauf quand il s'agit d'un sous-vêtement, et encore...

On ne sait plus trop ce que sont des **ambages**, alors on fait **sans**. A-t-on jamais trouvé des **noises**? Non, on se contente de les **chercher**. On le fait **sans broncher** (qui a déjà bronché?) et on ne renvoie pas ce travail aux **calendes grecques**, car les seules calendes authentiques étaient romaines. À ce propos, n'oublions pas **Glinglin**, qui est un **saint**. Dans le domaine religieux, citons également le **saint frusquin** et la **sainte nitouche**, dont on ignore à quelle date il convient de les fêter. Parfois c'est un adjectif bizarre qui surgit exclusivement au côté d'un substantif immuable : qui est **cacochyme** hormis le **vieillard**? Qu'est-ce qui est **congru**, en dehors de la **portion**?

Avant de conclure, rectifions notre observation concernant l'**esquif** : celui-ci peut être **bon**, mais pas en toutes saisons, ainsi qu'**esquif est bon les soirs d'été**. Quant au **cancre**, s'il est **las** c'est un jeu de mots.

Pierre Gusdorf



À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Notification

Il n'échappe à personne que l'informatique régit notre vie... et notre langue. Cela, *de facto*, aboutit souvent à de superbes faux-sens voire à des barbarismes ou des solécismes magistraux.

Nous ne reviendrons pas sur *fonctionnalité(s)* en lieu et place de *fonction(s)* : cela fait longtemps que nos informaticiens ne savent plus faire la différence entre le mot juste et une vilaine synecdoque. Il est en effet plus facile d'user d'un simple calque que de chercher la traduction exacte. Ainsi, penchons-nous sur l'usage du mot *notification* :

En français le mot *notification* a une signification purement juridique :

NOTIFICATION, subst. fém.

DR. Action, fait de notifier quelque chose à quelqu'un; pièce contenant cet acte.

DR. CIVIL. Acte instrumentaire par lequel on porte, dans les formes légales, à la connaissance d'une personne intéressée, un acte juridique fait ou à faire.

DR. ADMIN. Communication faite dans la forme administrative, par laquelle l'Administration fait connaître à un administré une décision qui le concerne ou, spécialement en matière fiscale, un arrêté ou un arrêt des juridictions administratives statuant sur sa réclamation.

DR. INTERNAT. Acte par lequel une puissance fait connaître officiellement et de manière à ce qu'on doive y avoir égard une résolution prise par elle.

Dans le domaine du droit, *notification* est donc un terme officiel qui n'a rien d'anodin.

Or nous constatons depuis quelques années une dérive du sens et de l'usage de ce mot. Ce terme strictement juridique est devenu, selon les dictionnaires, « *avis, annonce, communiqué, déclaration, note, etc.* » ou « *court message informatif envoyé automatiquement par voie numérique* ». Est-il utile de souligner que cette dérive nous vient en droite ligne des États-Unis et du contexte informatique ?

Joseph de Miribel

À proscrire

Desk sharing. *Open-space*, télétravail, ou *coworking* [voir DLF n° 283] sont des réalités bien connues des Français, ancrées dans le langage courant. Le *desk sharing* reste en revanche plus confidentiel. [...]

Le concept du *desk sharing* est simple : les salariés n'ont plus d'espace de travail attitrés. Des emplacements sont mis à disposition sur plusieurs plateaux, et chacun s'installe où il le souhaite chaque matin. [...]

Équivalent : **bureau partagé, partage de bureau.**

Le terme ayant un équivalent simple en français, il n'y a pas lieu d'utiliser cet anglicisme émergent porté par le marketing immobilier.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. COMOURANTS

- A. Oiseaux de mauvais augure.
- B. Comoriens perdus en mer.
- C. Personnes susceptibles de se succéder, qui meurent dans un même accident.

2. COMPUT

- A. Ancêtre de l'ordinateur.
- B. Comptablement, enregistrement de non-recette.
- C. Calcul du calendrier des fêtes mobiles.

3. CONCATÉNATION

- A. Séance d'enchaînement d'esclaves les uns aux autres.
- B. Coordination des programmes des chaînes de télévision.
- C. Enchaînement logique et évident d'idées métaphysiquement parentes.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. C 2. C 3. C 4. 1

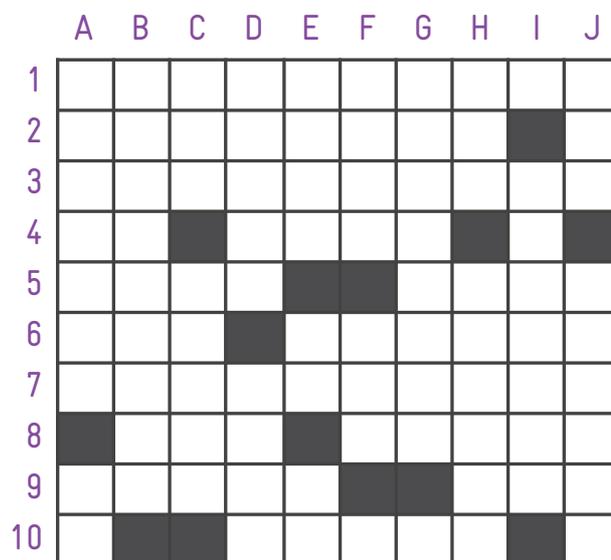
Trouvez l'auteur*

« Bien entendu, toutes les appartenances qu'un pays se reconnaît n'ont pas la même importance, il ne s'agit pas de proclamer une égalité de façade qui ne correspondrait à rien, mais d'affirmer la légitimité des diverses expressions. À titre d'exemple, il ne fait pas de doute que, du point de vue religieux, la France est un pays où la principale tradition est catholique ; ce qui ne devrait pas l'empêcher de se reconnaître aussi une dimension protestante, une dimension juive, une dimension musulmane, et aussi une dimension "voltairienne", profondément méfiante à l'égard de toute religion ; chacune de ces dimensions – et la liste n'est pas exhaustive – a joué et joue encore un rôle significatif dans la vie du pays, et dans sa perception profonde de son identité.

Par ailleurs, il est certain que la langue française possède, elle aussi, une identité à multiples appartenances ; d'abord latine, oui, mais également germanique, celtique, avec des apports africains, antillais, arabes, slaves, ainsi que d'autres influences, plus récentes, qui l'enrichissent sans nécessairement l'altérer. »

* Solution page VIII.

Mots croisés de Melchior



1. Sparte.
 2. Fleurs du vent.
 3. Grèce méridionale, sans répétition.
 4. Enthousiasme Marseille.
Jaloux, instigateur de jalousie.
 5. Il faut le prendre dans le sens inverse.
Trop ou super chez les jeunes.
 6. Question d'identité en désordre.
Inscrivent sur le plumitif.
 7. Pas britannique.
 8. Pas toujours ferrugineuse !
Fleur étoilée.
 9. Voile les femmes. Zone de boussole.
 10. Exprime la tristesse.
- A. Terre des Samis. Aimée de Zeus.
 - B. Ils ont manqué d'une nourriture équilibrée.
 - C. Fin de Marcel. Montagne russe.
 - D. Parfois doux et tendres.
Expression juvénile de joie.
 - E. Donna un stimulant. Pomme d'api sans queue. Pronom complément.
 - F. Gamin lyonnais tombé à la renverse.
Commissariat à l'énergie atomique.
 - G. Potelées ou coercitives.
 - H. Ne craint pas. Ressources appréciées.
 - I. Elles sont à elle ou à lui.
 - J. La quaternaire a aussi des défauts.
Mesures de bois.

* Solution page VIII.

En raison de / à raison de

« Les locutions prépositionnelles *à raison de* et *en raison de* sont des paronymes, mais elles ne sont pas synonymes... » nous précise l'Académie française. (Rappelons que les paronymes sont des expressions ou des mots dont la prononciation ou la graphie se ressemblent, mais dont l'origine et le sens sont différents, ainsi *percepteur* et *précepteur*.)

En raison de signifie « à cause de, du fait de, en considération de » et nous apporte une explication d'ordre causal.

À raison de signifie « proportionnellement à, en fonction de », et nous fournit une information d'ordre plus ou moins... mathématique.

On constate malheureusement que ces deux expressions sont souvent employées indifféremment. Exemples fautifs, tirés des médias :

« *Je n'ai jamais, absolument jamais [...] insulté quiconque à raison de son origine ni de sa religion.* »

Correction : « ... **en raison de son origine...** »

« *On a des enseignants [...] qui ont fait l'objet ou qui font l'objet de menaces de la part d'élèves, pour certains à raison de ce qui s'est passé lundi...* »

Correction : « ... **en raison de ce qui s'est passé...** »

Il est vrai qu'à l'oral, sur des sujets aussi importants, l'erreur peut être compréhensible, voire excusable.

Jean-Claude Auzoux

Nous l'écrivions jadis

--- Dans *Défense de la langue française* (n° 31, février 1966).

Extrait de l'article intitulé « Sur le front de la grammaire » et sous-titré « Encore la règle d'accord des participes passés ».

Tous les détenteurs d'une chronique de langage savent combien cette règle, l'une des plus simples et aussi des plus logiques de la grammaire, embarrasse de correspondants – qui n'ont pas appris à l'école primaire ce que savaient, naguère à dix ans, et même plus jeunes encore, de bons élèves des cours dits « moyens », dont nul n'ignorait que le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément d'objet direct quand il en est précédé.

Une analyse rudimentaire suffit pour voir que la règle ne change pas quand on a affaire à un verbe réfléchi, point que je voudrais traiter rapidement aujourd'hui. On rappelle succinctement qu'il y a – si l'on s'en tient à la vieille nomenclature qui est excellente – des **verbes réfléchis par nature** ou **essentiellement réfléchis** (*s'évanouir*), des **verbes accidentellement réfléchis**, dont les uns sont **actifs** (*se laver*), les autres **neutres** (*se nuire*).

Les **verbes essentiellement réfléchis** font toujours accorder leur participe avec le pronom qui précède et qui est justement regardé comme un complément direct, puisque l'auxiliaire *être* est employé ici pour *avoir*. Les jeunes filles *se sont évanouies* (= ont évanoui *elles*, représenté par *se*) ; la monture *s'est cabrée* (= a cabré *elle*, représenté par *se*).

Parmi les **verbes accidentellement réfléchis**, ceux qui sont actifs accordent toujours leur participe, conformément à la règle générale, avec le complément direct s'il est placé avant : *elle s'est lavée, ils se sont*

blessés. Quand le complément direct suit, le participe du verbe réfléchi reste invariable ; on écrit : **elle s'est piqué le doigt**, parce que le pronom, placé avant, est un complément *indirect* et que *le doigt*, complément direct, est placé après le verbe, mais **elle s'est piquée au doigt**, puisque le pronom placé avant est ici complément direct, et *au doigt*, un complément circonstanciel de lieu.

C'est pour la même raison qu'on écrira : **elle s'est imaginée reine et puissante**, mais **elle s'est imaginé que tout était prêt**, le complément direct constitué par la proposition *que tout était prêt* étant placé après. Le cas du verbe *se persuader* ne fait pas exception à la règle ; on dira : **elles se sont mutuellement persuadées de leur bonne foi**, parce que, le verbe exprimant une idée de réciprocité, le pronom *se*, qui commande l'accord, est complément direct.

Reste le cas des **verbes accidentellement réfléchis** qui sont neutres : il va de soi que leur participe demeure toujours invariable, puisque aucun de ces verbes ne peut avoir de complément direct : **Ils se sont plu à tromper l'adversaire, elle s'est ri de nos menaces.**

Que suppose l'application correcte de ces règles, aussi faciles que claires ? Simplement que l'on sache analyser les fonctions des mots dans une proposition ou dans une phrase, distinguer un complément direct d'un complément indirect, et voir si ce complément suit ou précède le verbe. Des tests que l'auteur de ces lignes a fait faire et a contrôlés (il y a quelque dix ans) dans une école du VI^e arrondissement et dans une Septième du lycée Janson, ont prouvé qu'après deux leçons d'une demi-heure, 28 petites filles sur 31 dans l'école en question, 30 garçons sur 35 dans le lycée, ont su mettre l'orthographe voulue dans les vingt phrases de l'exercice qui leur était dicté.

Est-il donc plausible de tenir pour obstacle insurmontable dans l'enseignement de la grammaire une règle aussi intelligente que simple ? Même à une époque où l'on manque d'instituteurs et de professeurs qualifiés, faut-il vouer aux gémonies avec notre orthographe une règle nette et claire ? Le français est une langue d'analyse, non d'amorphe synthèse. On parle trop de ses difficultés. Les difficultés y sont créées

de nos jours par les « spécialistes » ineptes qui bouleversent la nomenclature, introduisent dans son enseignement les complications absurdes de leur affreux jargon, et tentent de subvertir une syntaxe de clarté par l'abandon grotesque de règles et de normes parfaitement accessibles à des enfants, si les programmes et les horaires permettaient à leurs maîtres de leur en faire saisir l'agréable et puissante vertu.

Maurice Rat (1891-1969)

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons deux mots comme exemple :

casse-tête(s) n. m. Le pluriel des mots composés constitue assurément une des difficultés de l'orthographe française. En principe, généralement, on appelle « mot composé » un terme formé de plusieurs éléments liés par un ou des traits d'union : *chou-fleur*, *m'as-tu-vu*... Dans les noms composés, les verbes, les adverbes et les prépositions ne prennent jamais de marque du pluriel. Les noms et les adjectifs peuvent, eux, prendre la marque du pluriel.

S'il faut négliger de prétendues finesses qui ne s'appuient aucunement sur le raisonnement et la finesse, et que nombre de francophones

considèrent à juste titre être des « chinoiserias », il est des cas où il faut savoir appliquer des distinctions, en raison d'acceptations bien distinctes. Ainsi, que collectionnez-vous si vous êtes des céphaloclastophiles ? Des puzzles et autres jeux de patience ou bien des massues ?... L'orthographe raisonnée devrait apporter la réponse : des *casse-tête* ou bien des *casse-têtes* !

Les céphaloclastophiles (en grec, *cephalo* pour « tête », *clasto* pour « casser », *phile* pour « celui qui aime ») sont exclusivement (a priori !) des passionnés, voire des collectionneurs, de jeux de patience en général, de puzzles en particulier (en anglo-américain, *puzzle* signifie « casse-tête »). La logique conduit donc à adopter l'invariabilité : *un, des casse-tête* (on se creuse LA tête, on se casse LA tête pour tenter de résoudre les problèmes).

La logique, toujours, devrait porter à adopter une invariabilité heureusement simplificatrice... au pluriel dans l'autre cas : *un, des casse-têtes* (avec ces massues, on casse gaiement les têtes !).

paulownia n. m. « *La masse énorme du Trocadéro en reconstruction domine les grands paulownias* » (Julien Green, *Journal*).

Les très beaux paulownias sont originaires de Chine et de Corée. Ils sont très prisés comme arbres d'ornement.

Le genre a été décrit en 1835 par les naturalistes allemands Philipp Franz von Siebold (1796-1866) et Joseph Gerhard Zuccarini (1797-1848), et le nom fut donné par le premier d'entre eux en l'honneur d'Anna Pavlowna, princesse des Pays-Bas, fille du tsar Paul I^{er}. Il est parfois appelé « arbre d'Anna Paulowna ». La forme en *-nia* s'est imposée, rejoignant les **bégonia**, **pétunia**, **zinnia**, **bignonia**, **gardénia**...

Il n'y a donc aucun rapport avec la Pologne, et la graphie « *polonia* », parfois relevée dans des textes, est due à des auteurs négligents, ayant omis de se pencher sur l'étymologie.

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *tapis*

- Tapis volant**
(tapis magique) Dans les contes orientaux, voire dans d'autres folklores, tapis capable de transporter dans les airs une ou plusieurs personnes. Les cinéphiles ne sauraient ignorer le chef-d'œuvre du cinéma muet *Le Voleur de Bagdad*, avec « Doug » (Douglas Fairbanks, plus grande star du septième art de l'époque). L'acteur y enchaîne à un rythme effréné des scènes où intervient notamment un tapis volant.
- Amuser le tapis** Parler pour amuser une assemblée, le plus souvent afin de gagner du temps dans une discussion, dans des négociations, afin de ne pas aborder sérieusement un sujet sur lequel on est en difficulté...
- Envoyer au tapis** Envoyer au sol (boxe, notamment), sur un coup décisif, un adversaire : *envoyer au tapis, pour le compte, son rival.*
- Jardiner sur le tapis vert** Jouer, particulièrement aux cartes. Par métonymie, on appelle « tapis vert » une table de jeu(x), parce qu'elle est généralement recouverte d'un tissu de couleur verte, dénommé « tapis vert ».
- Se prendre les pieds dans le tapis** Prise au sens figuré, cette expression signifie que l'on commet de fâcheuses maladresses dans son argumentation, notamment dans un plaidoyer, dans la présentation des éléments propres à la défense d'une position, d'un point de vue...
- Tapis de selle** Couverture placée sous la selle des chevaux pour éviter les échauffements...
« Ils lui mettent son premier harnachement pour aller travailler : la bride, le torchon – nom vulgaire du tapis de selle » (Léon Zitrone, *Courses*).

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

De temps en temps, cette chronique d'orthotypographie prendra la forme d'un « SVP » : avec la reprise des multiples questions/réponses que Jean-Pierre Colignon met sur son site jeanpierrecolignon.wordpress.com ou fournit pour notre revue, et qui ne peuvent s'inscrire dans un thème commun.

À propos de la croisade contre les albigeois, ou de la croisade contre les cathares, pourquoi ne pas mettre de majuscule à « albigeois » et à « cathares » ?

Parce que ce sont des noms communs d'adeptes d'une secte... Il ne s'agit pas du gentilé nom propre *Albigeois*, qui désigne, avec une majuscule, uniquement les natifs et/ou habitants d'Albi. Attention au contresens ! Idem avec *Versillais/versillais*, *Vendéens/vendéens*, *Vaudois/vaudois*.

* * *

« Or, pour le Grand Robert et le Larousse... » Faut-il mettre « Grand Robert » et « Larousse » en italique ?

Non : les noms d'éditeurs utilisés seuls (ou avec une épithète) pour dénommer des ouvrages restent en romain dans le romain et ne se guillemettent pas... S'il était question du « Grand Robert des jardins et des forêts » et du « Dictionnaire Larousse de la France de la Renaissance », l'italique sans guillemets serait à préférer...

* * *

Peut-être ma question appelle-t-elle une réponse évidente... Pourtant, j'hésite lorsqu'il s'agit de mettre une ou des majuscules à des mots composés figurant en tête de titres d'œuvres. Quelques exemples :

S'agissant de l'opérette de Maurice Yvain, doit-on écrire Là-haut ou bien Là-Haut ?

Le terrible personnage de Charles Perrault s'écrit-il Barbe-Bleue ou bien Barbe-bleue ?

Le prochain roman d'un vendeur de luminaires doit-il s'intituler les Abat-jour du futur ou bien les Abat-Jour du futur ?

Celui d'un spécialiste en acoustique le Haut-Parleur au tournant du siècle ou bien le Haut-parleur... ?

Music-Hall d'aujourd'hui et de demain ou bien Music-hall d'aujourd'hui et de demain ? Et le Rouge-Gorge des forêts ou bien le Rouge-gorge des forêts ?

Il semble que le roman de Boris Vian s'écrive l'Arrache-cœur, et non l'Arrache-Cœur...

La règle est-elle aussi simple que de mettre une majuscule au premier terme du nom composé ou faut-il prendre en compte d'autres paramètres, comme un adjectif ou un adverbe placé avant le nom ?

Ma longue carrière m'a permis de voir que l'usage flottait, que des « marches maison » différaient, que bien souvent les professionnels hésitaient... Ainsi, la présence ou l'absence d'article défini pouvait jouer : les *Quarante-Cinq* =//= *Dix-huit mois en Mongolie*, etc. La nature grammaticale des éléments était parfois prise en compte : les *Attrape-nigauds* =//= les *Chiens-Loups*...

Au fil du temps, je suis devenu de plus en plus partisan des simplifications unificatrices, qui ne compliquent pas à l'excès la vie des usagers de la langue. Bien entendu, il y a des cas d'espèce qui méritent d'être pris en considération, pour éviter des quiproquos, des contresens...

Donc, d'une façon générale, il vaut mieux opter (par conséquent UNIFIER) pour l'alignement sur les deux capitales, quelle que soit la nature grammaticale des éléments, qu'il y ait ou non un article défini :

Bel-Ami

les Faux-Monnayeurs

l'Après-Midi d'un faune

Pot-Bouille

Là-Haut

les Rouges-Gorges

les Abat-Jour de la politique

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : « *Le titre “La censure du gouvernement”, dans un journal, n’est-il pas ambigu ?* »

Réponse : Si. On parle en pareil cas d’amphibologie. Celle-là vient de ce que le complément de nom (CDN), « du gouvernement », peut avoir une valeur aussi bien objective que subjective : le gouvernement peut tout autant faire l’objet d’une censure qu’en être l’auteur. De manière générale, on est frappé par la diversité des liens entre les CDN et les noms qu’ils déterminent. La plupart du temps sans ambiguïté, heureusement.

Question : « *Mais on pense d’abord à une relation de possession, je crois ?* »

Réponse : Oui, dans le sens le plus large : « la voiture de Julie », « les pages du livre », « le déroulement de la fête »... évoquent Julie et sa voiture, le livre et ses pages, la fête et son déroulement... Toutefois, d’autres prépositions que *de* introduisent des CDN. Or toute préposition peut amener aussi le complément d’un verbe. Ainsi, « Il fait une promenade avec son chien » présente un complément circonstanciel d’accompagnement, « avec son chien », du groupe verbal « faire une promenade ». Tandis que dans « Hier, **une promenade avec son chien** l’a ravie », « avec son chien » complète simplement le nom « une promenade ».

Question : « *Et “la voiture à Julie” ?* »

Réponse : De nos jours, « l’utilisation de la préposition *à*, entre un nom et son complément, pour exprimer l’appartenance, est fautive » (*Le Robert Dico en ligne*).

André Choplin

Les gâte-langue

Maître Jacquot sur son micro perché

Dans les gargotes, il y a les gâte-sauce. Dans les cuisines de la Communication, les gâte-langue.

À l'école de journalisme d'où il était sorti depuis peu, Jacquot, jeune recrue de Radio 39,5 (« la radio qui vous enfièvre »), n'avait guère eu l'occasion d'améliorer ses connaissances, acquises sur les bancs boiteux de l'Éducation nationale ; tout particulièrement en ce qui concernait l'usage de son futur instrument de travail : la langue française. Un apprenti maçon entre les mains de qui on déposerait une truelle et un sac de ciment sans lui avoir appris autre chose que son droit sacré à étaler son enduit en toute liberté de conscience dans les limites de ce qu'il est permis d'étaler, tel s'était présenté Jacquot, nanti de son diplôme, à la porte du studio.

C'est dire avec quel empressement il accueillait toute innovation langagière susceptible de masquer l'indigence de son vocabulaire et ses incertitudes syntaxiques. Au besoin, l'expression de sa pensée se dérobaient sous lui comme un sol verglacé, il en improvisait lui-même. Mais son imagination n'était pas sans borne : il s'employait surtout à réintroduire les grosses fautes que nos maîtres de jadis avaient à cœur d'expulser de nos têtes à coups de règle sur les doigts.

Ainsi, il se flattait d'avoir remis au goût du jour « se rappeler *de* », la forme transitive ayant le tort, selon lui, de différer du verbe voisin « se souvenir de », « ce qui embrouille, disait-il, les gens aux neurones hyperactifs et à l'élocution rapide ». Il y avait du vrai dans cette explication avantageuse : à l'exemple de beaucoup de locuteurs de sa génération – en particulier les comédiens –, Jacquot pensait si peu et parlait si vite, comme s'il tentait de battre un record, que l'on ne saisissait

de sa parole précipitée qu'un mot sur deux. (Ces lacunes n'étaient d'ailleurs pas trop gênantes, attendu que Maître Jacquot sur son micro perché se bornait la plupart du temps à répéter ce que rabâchaient ses confrères emplumés.) Afin d'aller encore plus vite il préférait donc un seul vocable, ou une seule construction grammaticale – qui lui venait tout de suite sur la langue – plutôt que d'avoir à choisir entre plusieurs, comme font encore certaines personnes du monde d'avant, attentives à communiquer de manière précise et claire leurs idées.

De même il avait aboli la distinction par trop laborieuse entre les verbes « amener » (ou « ramener ») et « apporter » (ou « rapporter »), si bien qu'il lui arrivait souvent de « *ramener un souvenir de voyage* » ou de « *rapporter sa bagnole au garage* ». Ce louable souci de simplification l'avait conduit à bannir certaines conjonctions ou locutions de subordination devenues impraticables dans l'ordinaire de l'existence et auxquelles se rattache un mode de conjugaison pour ainsi dire antédiluvien : le subjonctif. Par exemple, « bien que » et « quoique ». Certes, quelques intrépides risquaient « elle sortit sans parapluie bien qu'il *pleuvait* », mais il était quand même difficile de les suivre sans passer pour illettré, demeuré ou bachi-bouzouk. L'un de ses professeurs lui avait indiqué la parade : « même si ». Quoique la nuance concédée fût d'importance, il avait bondi d'enthousiasme. « Même si » gouverne l'indicatif ! D'ailleurs, on l'a vu, le jeune homme n'était pas à une nuance près.

– Ce qui fait le charme de Jacquot, confiait récemment M. Soupe au président de la Sorbonne, c'est la légèreté de son bagage. Elle préserve sa disponibilité d'esprit. Peu de lectures, peu de règles, peu de savoirs : rien ne l'encombre.

– N'est-ce pas en vue de ce résultat que nous élaborons nos programmes ? avait répondu M. Trossitin-Mouliné. Moins c'est construit, plus la déconstruction est aisée...

Leurs regards s'étaient croisés et ils n'avaient pu réprimer une espèce de sourire.

Ce qui se disait derrière son dos n'importait guère à Jacquot, qui se croyait plus malin que tout le monde. Sans l'avoir lu il s'était fabriqué

une maxime digne de La Rochefoucauld : « Une bonne pratique de mon métier consiste à expliquer au vulgaire ce dont j'ignorais tout une heure auparavant. » En vertu de ce principe il décida de proposer à Radio 39,5 une émission « dédiée » (dit-il) à la langue française. Il y fut chaleureusement encouragé par M. Soupe, lequel en avait touché deux mots à Trossitin, qui avait fourni une liste de linguistes réputés pour décorer la vitrine.

Dès la première émission, le succès – dans les cercles fréquentables de Paris – fut assuré. Jacquot avait invité une dame de renommée internationale dont l'objectif était d'établir que le français avait tout à gagner à se laisser envahir par l'anglais. La preuve : on relève dans notre langue des vocables d'origine tibétaine, des emprunts au bantou et au hottentot. La démonstration était lumineuse.

La deuxième émission obtint une audience encore plus flatteuse grâce à un vieil ennemi de Rivarol. Avec hargne, l'éminent spécialiste récusait l'excellence de notre langue, démentie selon lui par la linguistique. Cela plut beaucoup dans le 8^e arrondissement. Dans la troisième émission, le Pr Trossitin-Mouliné en personne fit un tabac au terme d'un exposé dont nul ne comprit réellement le sujet.

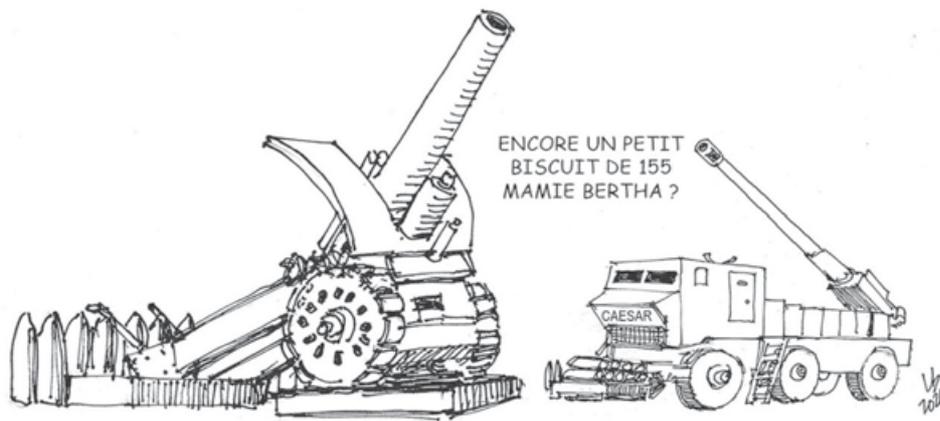
Jacquot était lancé. On pouvait lui prédire une belle carrière. Il verserait dans des milliers d'oreilles innocentes la Parole-tombée-de-la-bouche-de-Ceux-qui-Savent. Comme nos ancêtres les Gaulois, il tracerait le chemin de toute langue si elle veut s'adapter au temps présent. Parfois, il se prenait à rêver... Il caressait de grands projets littéraires. Après sa mort, on lui élèverait peut-être une statue, comme à un dirigeant de l'Olympique de Marseille. On le remercierait ainsi d'avoir – c'était l'un de ses rêves – traduit en français moderne, et rendu enfin accessible au plus grand nombre, une version – rassurez-vous : expurgée – des *Trois Mousquetaires*.

Michel Mourlet

Prénoms concrets

Pour rentrer chez lui il prend un **fiacre**¹ tiré par un **isabelle**².
De retour à la maison il se réconforte avec quelques **madeleines** et un peu de **mauricette**³.

Il s'assure que ses **louis** et ses **napoléons** sont encore dans la **dame-jeanne** cachée près d'un vieil **olivier**. Il ouvre la radio où l'on parle du canon **Caesar**, plus précis que la Grosse **Bertha**⁴. Après avoir vérifié que le



jules (ou le **thomas**⁵) est à sa place dans la table de nuit il enlève son **marcel** et s'endort, la tête sur les **roberts** de son épouse qui a conservé sa **berthe**⁶. Il n'a pas besoin d'une pincée de **blanche** pour rêver d'un déjeuner gastronomique où les saints servent les plats auxquels ils ont donné leur nom : **Jacques** à des coquilles, **Pierre** à un poisson, **Marcellin** à un fromage, **Honoré** à un gâteau et **Marc** à l'eau-de-vie dont, toujours dans son rêve, il savoure un gobelet.

REMARQUES

1. Narcisse a donné son nom à une fleur, mais en général ce sont les fleurs qui donnent leur nom aux filles.
2. Le « jean » dont on fait des vêtements ne tire pas son nom du prénom *Jean* mais de la ville de Gênes où était teinte l'étoffe « denim », tissée à Nîmes.

3. On trouve aussi des prénoms, mais qui ne désignent pas des objets, dans plusieurs expressions : « Faire le Jacques », « la danse de Saint-Guy », etc.

Philippe Jullian-Gaufrès

1. Le prénom *Fiacre*, abandonné depuis plusieurs siècles, a été donné à un véhicule hippomobile parce qu'une maison de louage, située rue Saint-Antoine à Paris, avait comme enseigne une effigie de saint Fiacre (*Dictionnaire historique de la langue française*).
2. Adj. inv. et n. m. Se dit d'un cheval dont la robe est d'une couleur jaune (*Le Petit Larousse illustré*).
3. Pâte pour fabriquer les bretzels.
4. Canon lourd allemand qui en 1918 tira sur Paris. Prénom de la fille de Friedrich Alfred Krupp, métallurgiste allemand (*Wikipédia*).
5. Dans *La Gloire de mon père*, de Marcel Pagnol.
6. Garniture que les femmes portaient par-dessus un corsage (*Le Petit Larousse illustré*).

Ça, c'est parler

Un magistrat de haute volée, rendant compte d'une affaire retentissante, a déclaré, au sujet d'un prévenu : « *Il est objectivé qu'il était...* » Évidemment, il ne pouvait pas dire : « Il est avéré, il est prouvé... », c'eût été parler comme un gueux. Il a ajouté, toujours parlant du même prévenu : « *Il est articulé dans sa pensée.* » Un gueux aurait dit que la pensée du prévenu était organisée, méthodique, claire. C'eût été trop clair. J'ai, quant à moi, pensé : « À mon avis, ce magistrat est un crétin. » Le magistrat eût dit à ma place : « *Il est subjectivé que nous sommes en présentiel d'un déficient cognitif éligible à une thérapeutique dédiée.* »

Bernard Leconte

Tics et incorrections

Que ce soit dans son entourage, chez les commerçants ou dans les médias, qui n'a pas entendu depuis quelques années la formule aussi saugrenue qu'incorrecte « *On est sur...* », en début de phrase ?

Expression forcément malheureuse puisqu'il conviendrait en l'occurrence de dire, selon les cas : « **C'est / Ce sont** », « **Voici** », « **Il s'agit de** » (formule ayant désormais quasiment disparu), « **On est face à** », « **Nous avons affaire à** », « **Nous sommes en présence de** », etc. Autrement dit, tous mots ou expressions servant à présenter ou à introduire quelque chose et qui font la richesse de la langue française.

Ainsi, s'agissant de présenter une volaille, un vin, un athlète ou une maison, nombreux sont désormais ceux qui, invariablement, ne disent plus que : « *On est sur un poulet fermier* » (comme s'ils le chevauchaient), « *On est sur un bordeaux rouge* » (comme s'ils avaient les pieds sur le tonneau), « *On est sur un sportif de haut niveau* » (comme s'ils étaient juchés sur ses épaules), ou « *On est sur une belle villa* » (comme s'ils étaient sur son toit).

De pareilles absurdités pourraient prêter à sourire s'il s'agissait de fautes commises par des gens peu instruits ou des étrangers connaissant mal notre langue. Mais en l'occurrence, ces inepties ne sont pas spécialement le fait d'incultes puisqu'on ne compte plus les cadres, les chefs d'entreprise, les journalistes, les parlementaires, les ministres, et même les généraux, qui les profèrent !

Il est à noter que ce « *On est sur* » n'est pas utilisé seulement pour désigner des choses concrètes, palpables, comme celles énoncées ci-dessus, mais l'est également pour désigner de pures abstractions comme, par exemple, un régime politique, une crise économique, un conflit social, etc. « *On est sur* » semble constituer une formule magique pouvant remplacer toutes celles précitées. Chacun aura perçu l'appauvrissement linguistique qui en résulte.

Cette formule fourre-tout n'a même pas l'intérêt d'être forcément

plus brève, car en quoi « *On est sur un gigot d'agneau* » serait-il plus court que « **C'est un gigot d'agneau** » ? En effet, cette expression ne fait souvent que rallonger la phrase sans en améliorer la compréhension. Quel intérêt y a-t-il à dire : « *On est sur une inflation de 5 %* », alors qu'il suffit de déclarer « **L'inflation est de 5 %** » ? En quoi est-il préférable de dire : « *On est sur une pluie glaciale* », plutôt que « **La pluie est glaciale** » ?

Comme vous l'aurez compris, il s'agit d'un tic de langage prétentieux et absurde, tant il est évident qu'en l'occurrence on est bien davantage sous la pluie que sur la pluie !

Laurent Bouvet

Rappel

De fâcheuses habitudes sont récemment apparues en matière de présentation des quantités monétaires. D'une part on indique les décimales par un point et non une virgule. D'autre part on met le symbole des montants devant les chiffres. Ainsi, au lieu d'écrire **1 530,50 €**, on écrit « **€ 1 530.50** ». Cette manière d'écrire les nombres, si elle n'est pas généralisée, montre cependant une forme de soumission aux normes anglo-saxonnes.

Rappelons qu'en France la norme Afnor NF X 02-003 de juin 2012, qui précise les principes de l'écriture des nombres, grandeurs, unités et symboles, confirme le choix de la virgule. D'autre part, le code de rédaction institutionnel de l'Union européenne prévoit que les références monétaires se placent après le nombre, dont elles sont séparées par une espace. La seule exception concerne l'anglais (Irlande et Malte).

Jean Hervé de Lestreez

L'encyclopédie libre. Libre ?

« Wikipédia. » On remarque l'accent. Bien ; il s'agit donc de la version en français de cette encyclopédie en ligne. Le slogan ? « *L'encyclopédie libre.* » Libre ? À ma connaissance, et après consultation de plusieurs dictionnaires de valeur, je n'ai pas lu que cet adjectif puisse s'appliquer directement, seul, à une autre entité qu'un être humain non emprisonné, un animal non encagé, un endroit non occupé, et dans quelques autres cas précis, mais n'incluant sûrement pas... une encyclopédie, même virtuelle !

Une encyclopédie peut sans aucun doute être libre d'accès, libre de droits, libre de contraintes, libre « de » bien d'autres choses, mais elle ne peut pas être simplement « libre ».

Dans sa propre description de l'ouvrage, voici ce que Wikipédia déclare à son propos : « Wikipédia est une encyclopédie en ligne collaborative, généraliste et multilingue créée par Jimmy Wales et Larry Sanger le 15 janvier 2001. Il s'agit d'une œuvre libre, c'est-à-dire que chacun est libre de l'amender et de la rediffuser. Gérée en wiki... » Et je paraphrase : « C'est une œuvre libre parce que chacun est libre de l'amender... » Raccourci fâcheux, avec pour résultat, un slogan qui ne laisse pas de me titiller.

Le problème vient peut-être de la traduction du slogan original, en anglais bien sûr. *Wikipedia. The Free Encyclopedia.* Dans la période entre 1950 et 1980 environ, les encyclopédies en nombreux volumes imprimés (Britannica, Universalis...) se vendent, parfois en démarchage, bien souvent à tempérament. On paye donc pour en acquérir une. La nouveauté de Wikipédia est d'être « *free* », non pas « libre » mais « **gratuite** ! ».

À mon humble avis, la personne à qui l'on a demandé à l'origine de traduire le slogan anglais, ou par manque de connaissance de la langue française ou par paresse intellectuelle, a utilisé le mauvais adjectif pour qualifier l'encyclopédie.

C'est ainsi que des millions de pages de l'encyclopédie en question sont consultées chaque jour, avec une erreur en exergue. Je n'oserais et ne saurais sans doute pas comment faire mais, comme chacun est « libre » d'amender l'encyclopédie, quelqu'un pourrait-il essayer de corriger le slogan ? Cela constituerait une petite victoire pour la langue française, non ?

François Verschaeve

Tellement Nice !

Cette emblématique structure, aux couleurs du drapeau français, également mot-dièse, créée après l'attentat du 14 juillet 2016, est bien visible sur la promenade des Anglais. En 2021,



l'association Observatoire des libertés demande à la mairie de Nice de changer ce slogan, demande qui reçoit un écho médiatique international. En réponse, le maire, Christian Estrosi, se justifie : « *Ce sont les Anglais qui ont fait de Nice la première cité estivale, grâce à eux, nous avons un passé inestimable...* » Une bataille perdue aujourd'hui, mais peut-être une guerre à gagner demain !

Élisabeth de Lesparda

Réflexions

M^{me} Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, déplore le recul du français dans les institutions internationales. Elle n'est pas la seule à s'en désoler. Le phénomène ne date pas d'hier, ne se limite pas aux seules institutions internationales et concerne, à vrai dire, la plupart des langues. Depuis plusieurs décennies, le monolinguisme anglais s'étend et s'accélère d'une manière qui semble irréversible.

À quoi et à qui faut-il attribuer ce phénomène ?

L'histoire nous apprend que les nations dominantes ont toujours été tentées d'abuser de leur position et d'en tirer avantage. Les États-Unis ne font pas exception et imposent, sans vergogne, leur diplomatie, leur droit, leur monnaie, leur technologie, leur cinéma, leur littérature, leur musique, leur mode, leur « gastronomie », leurs goûts, leurs valeurs et leurs fantasmes à une grande partie de la planète. Tout naturellement c'est donc leur langue, outil d'expression et de diffusion de leur culture, qu'ils imposent au monde.

Pouvoir doux ou brutalité de la première puissance mondiale ? Un peu des deux, selon le sujet, les avantages attendus et le tempérament de ses gouvernants du moment.

Si l'on comprend bien l'intérêt politique ou financier des États-Unis à s'ériger en modèle, au prix d'une uniformisation de la pensée et des comportements, on ne saisit pas bien, en revanche, les raisons qui peuvent pousser les locuteurs d'autres langues, porteurs d'autres cultures, à accepter une telle dérive, à s'aligner machinalement et à se soumettre docilement aux visions du plus fort. Snobisme absurde ou mimétisme irréfléchi les ravalant, à leur insu, au pitoyable rôle d'idiots utiles ?

En suivant n'importe qui sur les grands boulevards balisés on marche peut-être un peu plus vite mais on avance toujours dans le même sens. La créativité et l'innovation ne jaillissent ni de l'uniformité ni du conformisme. Les découvertes véritables ne se font qu'en quittant les sentiers battus et en se tenant à l'écart des points de vue aménagés. Il est temps que les dirigeants, les intellectuels et les meneurs d'opinion prennent conscience des enjeux et laissent le brassage entre les cultures différentes produire toutes ses richesses. Pour cela les idées doivent pouvoir circuler et s'exprimer dans la diversité des références de chacun au lieu d'être enserrées dans un carcan qui les minimise et les mutile. Faudrait-il considérer qu'une nouveauté ne peut apparaître et se répandre que si elle vient d'outre-Atlantique et porte un nom anglais ? Pendant des siècles, les sciences, la philosophie ou la poésie n'ont pas eu besoin de la langue anglaise pour illuminer les civilisations et faire progresser l'humanité. Il ne s'agit pas de boudier les modèles, mais de s'en inspirer et de les améliorer s'ils sont dignes d'intérêt. On y contribuera d'autant plus efficacement en s'exprimant dans sa propre langue dont on maîtrise généralement mieux la précision et les nuances. Les francophones ont la chance de disposer d'un joyau qui présente sur ces points toutes les qualités requises.

Encourageons donc, sans faiblir et en toutes circonstances, ceux qui sont appelés à représenter notre esprit, notre culture et nos références, à jouer du plus bel instrument qui puisse les illustrer : la langue française.

Jean-Marc Schmitt

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

La mauvaise langue ou le nouveau péché du français

Nous remercions Patrick Moreau – professeur de littérature à Montréal, essayiste et rédacteur en chef de la revue *Argument* – de nous avoir autorisés à reproduire cet article publié dans *Le Devoir*, le 21 octobre 2023.

Les guides d'écriture inclusive se multiplient dans nos institutions publiques et particulièrement dans nos établissements d'enseignement. Avec eux se multiplient aussi les recommandations quant aux pratiques d'écriture, afin de les rendre supposément plus inclusives, qui vont du conseil d' « éviter les adjectifs et les participes passés » (à cause du fait qu'ils s'accordent), ou de substituer aux « compléments du nom » d'autres formulations supposées plus neutres (on remplacera ainsi la « réussite des étudiants » par la « réussite étudiante », afin d'éviter le masculin générique), jusqu'à celui de préférer des « tournures impersonnelles » (écrire, par exemple, et pour la même raison que dans l'exemple précédent, « Il est recommandé... » plutôt que « Les enseignants recommandent... »). Dans certains cas, on préconisera même l'usage de tournures parfaitement inusitées telles que « personnes étudiantes » ou « personnes enseignantes » pour accommoder d'éventuels individus qui s'identifieraient comme non binaires.

Il saute aux yeux que ces recommandations (dont le paragraphe précédent ne fournit qu'un faible échantillon) changent complètement le visage de la langue française. Décréter, notamment, qu'il convient, afin de jouer à cache-cache avec les accords omniprésents en français, d'éviter adjectifs et participes passés n'est pas anodin. Il ne l'est pas davantage de recommander l'usage de

« tournures impersonnelles ». En plus d'obliger les scripteurs et locuteurs à toutes sortes de contorsions linguistiques, cette dernière recommandation qui, émanant d'un employeur, se transforme très vite en exigence, génère en effet une dépersonnalisation de la langue et s'attaque ainsi à un élément constitutif du français.

----- Dans *Contre la pensée unique*, Claude Hagège notait que, « quand les événements relatés sont susceptibles d'impliquer un sujet humain, le français tend nettement à les représenter en fonction de ce sujet » alors que « l'anglais tend à relater plutôt ce qui se passe, à l'exclusion de toute interprétation humaine ». Si l'on en croit l'éminent linguiste, la préférence imposée pour les « tournures impersonnelles » ne constitue donc pas seulement une mesure destinée à favoriser l'« inclusion ». Il s'agit aussi de nier une des spécificités de la langue française afin d'en aligner l'usage sur celui de l'anglais.

Il en va de même pour la chasse aux accords. L'omniprésence des accords en français devient soudainement une tare linguistique, un péché particulier à cette langue, alors que toutes les sciences modernes du langage sont fondées sur l'idée que les langues constituent toutes des systèmes de signes différents, mais équivalents (autrement dit, qu'il n'existe pas de langue qui serait supérieure ou inférieure à une autre). Faut-il croire dorénavant que, à la faveur de ladite « inclusivité » et à l'instar des animaux orwelliens, certaines langues sont plus « égales » que d'autres ? Comme par hasard, l'anglais se retrouverait ainsi dans le peloton de tête des langues « inclusives » qui favorisent les formulations « non genrées » puisque les accords en genre y sont relativement rares, donc aisés à éviter, tandis que le français serait relégué, lui, en queue de peloton, les accords en genre et le masculin générique s'y manifestant partout et y étant inévitables, sauf à torturer syntaxe et grammaire.

C'est d'ailleurs encore le moule de l'anglais que l'on trouve derrière des formulations telles que « personne étudiante ». Là où la langue de Shakespeare dit *Student Card* ou *Student Association*, le français devrait plutôt dire « carte d'étudiant » ou « Association des étudiants ». L'influence de l'anglais n'est donc probablement pas

étrangère à cette récente multiplication de ces groupes du nom sans préposition, comme aiment à en inventer notamment les spécialistes des communications publiques et les publicitaires.

Sans doute n'est-ce pas un hasard non plus si une des principales sources d'inspiration des auteurs de ces guides d'écriture dite « inclusive » est au Canada le site du gouvernement fédéral.

L'inclusionnaire, sorte de guide suprême qui prétend offrir « *des pistes de solutions inclusives* » pour « *remplacer* » les « *mots genrés* ». Solutions dont il faut souligner qu'elles sont beaucoup plus audacieuses que celles préconisées par l'Office de la langue française, et nettement moins conformes que ces dernières à l'esprit (ou au génie propre) de la langue française.

Ainsi, la langue anglaise ne serait plus comme autrefois la fameuse « langue des affaires » qui brillait par son pragmatisme et s'opposait à une pauvre langue française engoncée dans ses traditions et corsetée dans sa syntaxe trop contraignante. Mais elle ne perd pas pour autant sa supériorité orgueilleusement affichée. Elle ne tombe pas au bas de son piédestal. En se métamorphosant en « langue de l'inclusivité », assez souple et malléable, surtout face à un français indécrottablement binaire, pour célébrer tous les genres, l'anglais demeure la « grande langue » autrefois célébrée ironiquement par André Brochu, la seule digne d'exprimer « *tout ce qui mérite d'être dit, pensé, imposé, admiré* ».

Il serait évidemment malséant de voir dans cette relégation du français au statut de langue seconde, de simple langue de traduction, le moindre « rapport de pouvoir » d'origine coloniale.

Patrick Moreau

Le monde olympique en français

Depuis l'origine, le français est la langue officielle des Jeux olympiques. Même si l'anglais lui a été adjoint en 1972, c'est toujours le français qui fait foi.

En dehors de la terminologie propre à chaque discipline sportive, la moindre des choses est d'employer le nom français pour désigner les participants.

On constate trop souvent que les médias ne savent pas traduire les informations qui leur parviennent en anglais. On peut le comprendre quand il s'agit de petits pays dont on n'entend presque jamais parler, mais on le constate aussi pour des noms très courants.

Connaître au moins le nom des États, de leur capitale et l'adjectif dérivé qui donne le nom des habitants est un minimum pour les professionnels de la parole et de l'information, surtout dans le contexte des relations internationales ou des compétitions sportives.

À leur décharge, il faut reconnaître que l'information n'est pas facilement accessible. Ils ne peuvent se fier ni aux dictionnaires, qui « enregistrent l'usage » même quand il est manifestement fautif, ni aux correcteurs automatiques, programmés pour imposer les noms propres en anglais même quand on choisit le français.

Il est indispensable d'accentuer conformément à la prononciation, **Nigéria*¹**, **Libéria**, **Vénézuéla**, **Kénya**, **Lésotho**, **Guatémala**, **Zimbabwe**, **Belize**, **Montévidéo**, **Prétoiria**... comme il est incontestable pour **Yémen**, **Monténégro**...

Pourquoi faudrait-il ne pas accentuer le nom du pays mais le faire pour l'adjectif?

* Pour plus d'explications, les notes renvoient à des études de cas publiées dans DLF archivées en ligne, et facilement accessibles sur la page Projet Babel de Lexilogos : http://projetbabel.org/ange_bizet/index.php . La simple requête « Bizet Babel » suffit.

1. « Nigéria », *DLF* n° 225, pages 24-25.

Il en va de même pour le tréma indispensable à **Saïgon, Hanoï, Changhaï...**

Il n'y a pas de raison de ne pas écrire conformément au système régulier français **Kosovo**. Les formes **Irak** et **Vietnam** sont maintenant bien établies.

Si on prononce /ou/, on l'écrit comme **Ouganda, Ouzbékistan...** et si on écrit *u*, c'est la prononciation qui s'adapte. Il est normal, pour un pays dont la capitale est **Ouagadougou**, de prononcer **Burkina** avec le *u* à la française, comme on le fait pour **Cuba, l'Ukraine, l'Uruguay**, et si l'on doit écrire **les Tuvalu** il est parfaitement légitime de prononcer comme **Honolulu**.

Il reste l'espoir que le système orthographique régulier soit respecté pour le **Rouanda**, le **Bouroundi** et le **Vanouatou**, forme revendiquée par les francophones du pays, et dont le dérivé officiel français est **vanouatais...** Mais l'ignorance fait qu'on entend maintenant « *Soumatra* » alors que la prononciation française de **Sumatra** est d'usage depuis un siècle². Comme Desproges, « ... je dirai “da-bell-you-ci-filds” le jour où les Américains diront “Champs-Élysées” au lieu de “Tchempzilaïziz” ».

Oman se prononce comme **Soudan** et **Bhoutan**³, et il est normal de prononcer « à la française » **Buenos-Aires** (büénozèr), **Valparaiso, Sao-Paulo, Sao-Tomé**.

Il n'y a aucune logique à ne pas écrire régulièrement les composés avec un trait d'union sans avoir à se poser la question de savoir s'il y en a un dans la langue locale. Donc **Port-Moresby** comme **Port-Vila**.

Il y a encore beaucoup de travail pour expliquer que le nom d'un pays, comme pour n'importe quelle chose, dépend de la langue dans laquelle on s'exprime.

Ce n'est pas aux gouvernements étrangers de nous dicter comment nommer le pays dans notre langue, pas plus qu'on ne leur impose d'écrire *France* et *français*. **Biélorussie**⁴, **Birmanie, Moldavie** sont les noms français.

Le dernier cas en date avec cette prétention est la **Turquie** inscrite « *Türkiye* » en français à l'ONU. Personne ne leur reproche d'écrire « *Fransa* » et « *franscizca* », ou « *Yunanistan* » pour la Grèce (Ελλάδα). Rappelons qu'on écrivait **Istamboul**⁵ bien avant que le turc adopte l'alphabet roman.

Nioué et **Brunéi**⁶ sont bien officiellement inscrits ainsi.

Pourquoi des pays lusophones refuseraient-ils qu'on emploie leur nom français ? Surtout quand, comme le **Cap-Vert** et la **Guinée-Bissao**, ils bénéficient de l'appartenance à la Francophonie ? On sait que le **Timor oriental**⁷ ne s'est déclaré en portugais que pour une question d'ordre alphabétique en anglais.

Le Salvador n'a pas à nous imposer l'article en espagnol, pas plus que le **Swaziland** son préfixe de classe nominale spécifique aux langues bantoues (« eSwatini »). **Srilankais** est tiré de **Sri Lanka** repris abusivement avec la particule *sri* qui, si elle n'est pas complètement intégrée en un seul mot comme dans le dérivé, n'a normalement rien à faire ici, et devrait au moins s'écrire avec un trait d'union en français. La forme traditionnelle **Ceylan** comme toponyme peut toujours désigner l'île, **Sri Lanka** étant le politonyme.

La tendance n'est pas inéluctable ; on a bien pu se débarrasser des « *Malaysia* » et « *Kamputchea* » et rétablir l'usage normal de **Malaisie** et **Cambodge**.

Il n'y a aucune justification à ne pas employer la forme courte pour **la Tchéquie**.

Comme pour *Londres*, *Moscou* ou *Le Caire*, les grandes villes chinoises ont un nom français, **Pékin**⁸, **Canton**, **Nankin**..., de même que **Madras**, **Bombay**, **Calcutta**, en Inde, même si les anglophones jouent les girouettes.

Ceux qui, avec les meilleures intentions, croient utiliser le nom ukrainien en prononçant « Kiyif » ne font que le dire en russe ; **Kiev** n'est ni russe ni ukrainien, c'est simplement le nom français⁹.

Inutile de se compliquer la vie, **Kirguizie**¹⁰ et **Turkménie** sont parfaitement corrects en français.

Les **États insulaires** dont le nom est celui d'un archipel sont au féminin pluriel : **les Fidji**, **les Samoa**, **les Tonga**, **les Salomon**, **les Marshall**, **les Kiribati**, **les Palaos**...

Le toponyme ou le politonyme (nom de l'État) suffixé forme l'adjectif, qui devient le nom des habitants ou gentilé avec une majuscule : *France* > *français* > *les Français*. *Qatar* > **qatarien**¹¹ (« *Qatari* » est de l'anglais).

Rappelons que si **nigérian**, du *Nigéria*, avec le suffixe anglais, permet de distinguer de **nigérien**, du *Niger*, le suffixe français convient à **kényen**, **samoen**.

(Suite et fin page IV.)

2. « Futuna ou Foutouna » : *DLF* n° 280, pages 28-30.

3. « Orthoépie... » : *DLF* n° 279, pages 50-51. 4. « Biélorussie » : *DLF* n° 285, pages 54-56.

5. « Istamboul » : *DLF* n° 213, pages 52-53. 6. « Nioué, Brunéi » : *DLF* n° 286, pages 51-52.

7. « Timor » : in *Mots ; les langages du politique* n° 71, 2003 (Ed. ENS).

8. « Pékin » : *DLF* n° 227, page 24. 9. « Kharkov, Kiev... » : *DLF* n° 283, pages 58-59.

10. « Kirguizie » : *DLF* n° 282, pages 55-57.

11. « Qatarien » : http://www.projetbabel.org/ange_bizet/qatarien.pdf.

Tableau d'horreurs

– La cour administrative d'appel de Paris **vient de débouter** l'Association francophonie avenir (Afrav) **dans deux procès qui l'opposaient à l'État français au sujet des marques dont il est le créateur et le diffuseur** : « *Choose France* », « *La French Tech* » et « *Next 40* ». L'Afrav mettait en avant le fait que le choix de ces termes anglais constituait une infraction à la loi Toubon (loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française).

L'article 14 de la loi dispose : « *L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.* »

Les juges se sont contentés de chercher parmi les 9 000 termes présents dans le registre terminologique de la Commission d'enrichissement de la langue française **pour conclure qu'aucun équivalent français de ces trois mots n'y était répertorié**. Ils ont refusé de donner droit aux traductions de ces mots qui, **pourtant, sont mentionnées dans tous les dictionnaires anglo-français**. Rappelons que les travaux de la Commission se limitent aux notions nouvelles – concernant notamment des innovations techniques et scientifiques – vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et nommer en français.

L'article 14 de la loi Toubon est sans doute mal rédigé. Or, selon Portalis, l'un des auteurs du Code civil, le rôle des juges « *consiste à saisir le vrai sens des lois, à les appliquer avec discernement, et à les suppléer dans les cas qu'elles n'ont pas réglés* ». **Pourquoi les juges de la cour d'appel ont-ils interprété dans un sens favorable aux anglicismes cette loi qui a pour but de défendre la langue française contre l'anglomanie ambiante ?**

L'Afrav n'a peut-être pas dit son dernier mot. La Commission d'enrichissement de la langue française a en effet pris, le 2 juillet 2021, une **décision visant l'article 14 de la loi Toubon** : « *Les mots, termes, expressions et tournures de la langue française attestés dans les huitième et neuvième éditions du Dictionnaire de l'Académie française et dans le Trésor de la langue française sont approuvés dans les conditions prévues par le décret du 3 juillet 1996.* » Ainsi, en cas d'absence dans le registre terminologique de traduction pour certains mots, termes ou expressions en langue étrangère, ces deux dictionnaires serviront obligatoirement de référence. Il y a là de quoi désavouer la cour d'appel.

– Pour Paris-2024, l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), chargé de diffuser le vocabulaire sportif, a une bonne marge de progression pour faire respecter l'emploi du français, langue du pays d'accueil et langue officielle olympique, si l'on en croit sa présentation sur la toile.

Deux onglets sur quatre en tête du site sont en anglais : « *Team INSEP* », « *Fundraising* ». En déroulant on trouve dans les titres « *Sponsoring* », « *Top partenaire* », « *Hall of fame* », et même en image d'entrée « *Impossible is nothing* » slogan d'un « *sponsor* ».

« La French-African Foundation (*sic*) lance l'appel à candidatures de son programme « *Young Leaders (re-sic) 2023* ». Créée en 2019, la F-A F dit « *œuvrer à la création de générations de leaders (re-re-sic) engagés en France et en Afrique*. » Vertueux programme ! Ce qui est moins vertueux, c'est que la F-A F semble avoir tiré un trait sur la francophonie.

Son appel à candidatures mentionne : « *La maîtrise de la langue anglaise est obligatoire, celle de la langue française n'est pas requise mais appréciée.* » Ce désintérêt est affligeant, s'agissant d'une association créée en France, dont les cadres sont francophones, dont le siège social est à Paris, dont les partenaires sont des sociétés et administrations françaises et qui est placée sous le patronage des présidents français et rouandais, Macron et Kagame. Il est étrange que les responsables de la F-A F n'aient pas compris que la langue française participe au rayonnement de notre pays en Afrique.

Pierre Gusdorf

Tableau d'honneur

– Bravo à la présidence de la **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, qui s'est engagée à mettre en conformité la signalétique de la **Galerie de la Méditerranée** (restitution de la grotte Cosquer). Le délégataire Kléber Rossillon, qui assure la gestion de cet équipement, va ajouter une traduction supplémentaire aux mentions anglo-américaines figurant dans la Galerie. Cet engagement fait suite à un recours gracieux de **Défense de la langue française**, effectué à la demande du collectif **Oser le français**.

– L'association **Francophonie sans frontières** et les étudiants de l'université Senghor

d'Alexandrie ont annoncé le lancement de leur club **FSF** le jeudi 15 février. Le club entend faire vivre les initiatives visant à promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique au sein de l'université Senghor et plus généralement à Alexandrie. Il cherche à créer un pont avec le réseau étudiant de l'université Senghor et à développer une synergie entre les associations de promotion de la francophonie, les objectifs de développement durable et l'action citoyenne au sein de l'Université. Il animera un réseau de bénévoles senghoriens dévoués à la francophonie.

P. G.

Écrire, selon Aude Denizot



© Madly Podevin

Le 16 novembre 2023 (voir p. II), Aude Denizot nous a présenté son ouvrage : *Pourquoi nos étudiants ne savent-ils plus écrire ? Les ravages de la photocopieuse* (Enrick B. Éditions, « Le Porte-Voix », 2022, 124 p., 14,90 €). Nous la remercions vivement de nous avoir transmis le résumé de sa présentation.

Les photocopies seraient-elles à l'origine de la baisse du niveau de français ? De prime abord, ces feuilles volantes et autres fichiers souples ont beaucoup d'attraits : légers, adaptables et personnalisables à l'infini, ils aident les élèves à fournir un travail rapide et propre. Mais n'est-ce pas là la beauté du diable ?

Il est vrai que, grâce au fichier, l'élève est dispensé d'écrire tout ce qui est inutile – l'énoncé, la phrase, l'opération –, de sorte qu'on pourrait croire qu'il fera plus d'exercices et apprendra davantage. En faisant gagner du temps, le fichier et la photocopie seraient donc les alliés du système éducatif. Cependant, rien de ce que l'enfant écrit n'est inutile. La copie de l'énoncé de mathématiques aide à comprendre le sens du problème, celle de l'opération permet d'avoir un ordre de grandeur du résultat. Copier la leçon favorise son apprentissage, de même que cela oblige l'enfant à écrire de nombreux mots dont il mémorisera peu à peu l'orthographe, et de nombreuses phrases dont il assimilera la structure et la ponctuation. Et, même quand il écrit mécaniquement, il aura au moins exercé son poignet à écrire, ce qui lui permettra, plus tard, de prendre efficacement un cours en notes.

Ainsi, les photocopies ne permettent pas de faire plus d'exercices, puisque, à cause d'elles, les élèves écrivent plus lentement. De même, l'intelligence de

l'enfant est très peu stimulée par ces exercices qui ressemblent à des formulaires à remplir, avec des cases à cocher, des points à relier, des phrases à trous et des leçons déjà rédigées. En somme, tout est entièrement déroulé à l'avance pour l'élève, qui jamais ne décide où il écrira sa réponse, à quel moment il ira à la ligne et où il placera son opération. C'est pourquoi les cahiers de vacances et autres outils parascolaires n'ont guère d'intérêt, l'enfant étant systématiquement placé dans l'attitude passive de celui qui complète un document déjà conçu pour lui.

Il n'y a pas de raccourci dans les apprentissages. Le sportif et le musicien se soumettent à un entraînement intensif ; il doit en aller de même pour l'apprentissage du français. Chaque photocopie est une occasion manquée d'apprendre à écrire et il faudra, plus tard, beaucoup d'efforts pour rattraper ce temps perdu.

Certes, il existe beaucoup d'autres causes à la baisse du niveau : la rémunération des enseignants, la pédagogie, le numérique... Mais la suppression des fichiers et des photocopies est une mesure simple qui ne coûte rien. À cet égard, il faut éviter de déculpabiliser l'école en reportant la faute sur les SMS et les réseaux sociaux. Correctement formés, les jeunes n'écriraient pas avec autant de fautes sur leur téléphone. Les réseaux aggravent un problème, ils ne le créent pas. Gageons donc qu'en éteignant les photocopieurs et en supprimant les fichiers on parviendra à redresser, ne serait-ce que modestement, la situation bien préoccupante que nous vivons.

Encore faudra-t-il, pour que ce travail d'écriture soit efficace, qu'on apprenne aux élèves à tenir correctement leur stylo. Sans quoi, victimes du syndrome de l'écriture coûteuse, leur attention sera entièrement accaparée par le tracé des lettres et ils ne comprendront rien de ce qu'ils seront en train d'écrire.



Aude Denizot, née en 1974 à Thionville, est professeur de droit.

Études : École normale supérieure (Cachan), agrégation d'économie et gestion (1997), doctorat de droit privé, à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne (2007), agrégation de droit privé et sciences criminelles (2015).

Carrière : a travaillé dans plusieurs lycées et universités. Professeur de droit à l'université du Mans et interventions régulières en Amérique latine, où elle a développé de nombreux partenariats ; membre du laboratoire Themis université du Maine (depuis 2022).

Œuvres : *L'Universalité de fait* (Thèse, 2008) ; *Responsabilité civile et quasi-contrats : 24 exercices d'application* et *Pourquoi nos étudiants ne savent-ils plus écrire ? Les ravages de la photocopieuse* (2022).

La dictée pour Rachid Santaki



Invité d'honneur, le 18 janvier 2024 (voir p. II), Rachid Santaki nous a expliqué pour quelles raisons il organise des dictées géantes et nous a communiqué son enthousiasme. Florilège.

La dictée, c'est un prétexte pour se retrouver. Pour quelle raison suscite-t-elle un intérêt de la part de personnes de tous âges et de toutes conditions ? Cela tient à la recherche de la maîtrise des mots. Nous avons cela en nous : pour pouvoir exprimer nos émotions, il faut trouver les mots. Et si l'on dispose de cette maîtrise des mots, de cette fluidité, on parvient à s'exprimer avec facilité. La maîtrise de l'orthographe, c'est l'accès à la culture, c'est l'insertion professionnelle, c'est le lien social. Mais certaines personnes ont parfois des freins qui les empêchent de trouver les mots. Le rapport à l'écrit et à la parole passe par le desserrement de ces freins qui sont souvent liés à la honte : on a honte de faire des fautes. L'orthographe est un marqueur social.

Or la dictée n'est pas un outil d'évaluation ou de culpabilisation. C'est un outil qui nous permet de nous rencontrer. La dictée de Saint-Denis en 2015 était un temps fort qui a réuni plus de 1 000 personnes. Il y a eu la dictée au stade de France, la dictée avec Thomas Pesquet, celle des Champs-Élysées en 2023. J'en organise bientôt également en Tunisie et au Maroc.

Que penser de la réforme de l'orthographe ? Simplifier la langue en prétextant que c'est pour faciliter son usage, c'est renoncer à se défier, à se

dépasser. En athlétisme, si on veut courir 400 mètres, va-t-on, sous prétexte de simplification, se limiter à 40 mètres ? Il est important de savoir se dépasser, il est important de maîtriser l'orthographe traditionnelle. Dans l'apprentissage, le levier est de réussir à identifier ses erreurs, ses freins, ses traumatismes, pour se libérer et pouvoir écrire, parler, s'exprimer, ouvrir le champ des possibles.

--- La langue française est une très belle langue. C'était une langue diplomatique. Dans le monde actuel et notamment depuis l'arrivée d'internet, on veut tout, tout de suite. Dans cette recherche du résultat immédiat, les abréviations ou les anglicismes sont plus séduisants que notre langue traditionnelle. C'est pourquoi il faut rendre accessible l'histoire de la langue française, sans la déformer mais en montrant que cette noblesse, malgré sa complexité, est une de ses valeurs.

Nous pouvons faire la même comparaison avec des jeunes issus de milieux modestes qui admirent les footballeurs, les rappeurs, et qui croient naïvement qu'ils sont parvenus à ce résultat sans travail. Bien évidemment ce n'est pas le cas. Il en est de même pour la langue : la langue, c'est du travail. Une fois qu'on la maîtrise, il faut l'entretenir, il faut aimer ce que l'on fait et à partir de là on peut faire pas mal de choses. Donc, effectivement, aujourd'hui j'essaie de diffuser la dictée et j'essaie de partager cela avec un maximum de participants par le divertissement, le jeu, le plaisir, la dérision aussi, mais... en respectant toujours la langue française.

Rachid Santaki, né en 1973 à Saint-Ouen, est journaliste, romancier et scénariste, entrepreneur et organisateur de dictées géantes.

Carrière : éducateur sportif (1995) ; lance *5Styles*, magazine gratuit sur les cultures urbaines (2003) ; crée « La dictée des cités », dictée itinérante dans toute la France (2013), crée le label « La Dictée géante » (2018), 1 493 participants au stade de France !

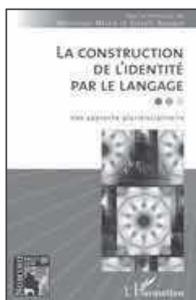
Parmi ses œuvres : *La Petite Cité dans la prairie* (2008) ; *Les anges s'habillent en caillera* (2011, Prix des trophées de la nuit 2011) ; *Des chiffres et des livres* (2012) ; *Flic ou Caillera* (2013) ; *Business dans la cité* (2014) ; *La France de demain* (2015) ; *La Légende du 9-3* (2016) ; *Les Princes du bitume* (2017) ; *Laisse pas traîner ton fils* (2020) ; *Une dictée peut tout changer* (2022) ; *Anissa* (2023).

Distinction : Lauréat espoirs de l'économie CCIP [Chambre de commerce et d'industrie Paris] (2006).

Décoration : chevalier de l'ordre national du Mérite.



Nouvelles publications

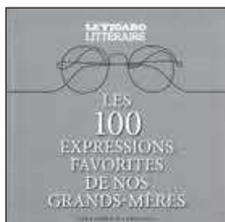


LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ PAR LE LANGAGE. UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Sous la direction de Marcienne Martin et Sylvain Beaupré

L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2023, 246 pages, 27 €, version numérique 20,99 €

Dans cette publication, treize spécialistes présentent dix études, qui montrent la variété prenant sa source de différents noms donnés à l'être humain. Identité personnelle, identité inscrite dans le passé et le présent, identité professionnelle et identité collective sont les thèmes analysés successivement. Dans le cadre de cette étude, il est montré que l'identité, dans un premier temps, prend sa source de l'observation de son environnement, procédure dérivée de la pensée analogique, laquelle met en relation ce qui est déjà dans la mémoire de l'observateur et l'objet observé dont certains paramètres, comme la forme, la couleur, ou autres, réactivent la mémorisation de telle observation possédant des caractéristiques similaires. Il en est ainsi de l'observation de la chevelure brune de tel sujet social à partir de laquelle son identité au niveau de son nom de famille a pris sa source : Lebrun. En fonction de l'évolution sociohistorique, l'inscription identitaire peut se transformer, ce qui renvoie à l'histoire de la population canadienne d'origine française, qui s'inscrit, à la fois, dans une manière de continuité au niveau de leurs noms, puisque les migrants ont transmis leur nom de famille originaire de France, et dans le cadre d'un changement de noms, certains ont pris des surnoms qui se sont substitués aux noms de famille existants. Si le choix d'une profession peut se faire par intérêt ou par nécessité, son appartenance donne au travailleur des valeurs qui lui sont spécifiques. Ainsi, dans le secteur médical, l'empathie et l'honnêteté sont prédominantes. Quant à l'identité collective, elle s'inscrit dans un système en relation avec l'appartenance à telle culture et à tel pays où certaines valeurs sont les éléments de base.



GUIDE DES 100 EXPRESSIONS FAVORITES DE NOS GRANDS-MÈRES

de Laurence Caracalla, illustrations de Pascal Gauffre

Le Figaro littéraire, 2023, 148 pages, 9,90 €, liseuse 12,99 €

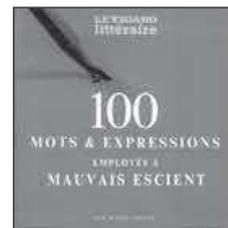
Laurence Caracalla exhume des formules surannées qui affleurent pourtant dans nos mémoires. Elles sont imagées et pittoresques et leur origine est parfois incertaine. Ainsi l'énigmatique « *et tout le saint-frusquin* » qui marque la fin d'une énumération. Le juron « *nom d'un petit bonhomme !* » est plus transparent en faisant référence aux statuette représentant le Christ. « *Ça fait (ou ça ne fait pas) la rue Michel* » est une formule des cochers de fiacre qui renvoie à la rue Michel-le-Comte. « *À tout(e) berzingue* » qui provient du patois picard, était encore utilisée récemment. « *Faire du gringue* » a été supplantée par *draguer* ou *brancher*, « *Trifouillis-les-Oies* » par *Pétaouchnock*. La mystérieuse « *Au diable vauvert* » remonte au Moyen Âge, sans que l'on connaisse Vauvert. Gardons pour la fin l'insolite « *petit Jésus en culotte de velours* », qui s'utilise pour qualifier un bon vin. **Pierre Gusdorf**

100 MOTS & EXPRESSIONS EMPLOYÉS À MAUVAIS ESCIENT, de Julien Soulié

Le Figaro littéraire, 2022, 137 pages, 9,90 €

Trouver le bon mot au moment opportun n'est pas toujours facile. Ce livre aborde les erreurs ou maladroites que l'on commet fréquemment : contresens, faux-sens, imprécisions, confusions, barbarismes... Un *renoncement* n'est pas une *renonciation*. *Incongru* ne correspond pas à *saugrenu*.

On *sable le champagne* après l'avoir *sabré*. L'*alternative* n'est pas une solution de remplacement. Une *décade* ne compte que dix jours... L'auteur mentionne des pléonasmes syntaxiques et lexicaux parfois insoupçonnés et passés hélas dans le langage courant; il aborde enfin la délicate question des ruptures de construction qui malmènent la syntaxe et que l'on nomme « anacoluthes », ainsi : « *après avoir fini d'écrire mon manuscrit, mon éditeur m'a félicité* ». P. G.



JEAN DE LA FONTAINE, PORTRAIT D'UN POMMIER EN FLEUR, de Jean-Michel Delacomptée
Le Cherche midi, 2023, 192 pages, 18,50 €, liseuse 12,99 €

Voilà un regard nouveau sur notre célèbre Jean de La Fontaine qui faisait fleurir des fables comme les pommiers font éclore des pommes.

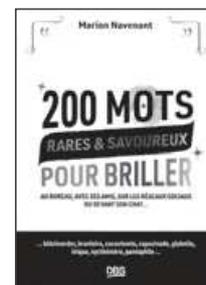
D'humeur morose qu'on qualifierait peut-être aujourd'hui de comportement autistique, peu soucieux de son apparence et ayant toujours tiré le diable par la queue, il vivait dans un monde imaginaire qui n'appartenait qu'à lui, travaillait sans relâche et reprisait ses écrits comme nos grand-mères reprisaient des bas. Soucieux de plaire à un large public, il a su s'adapter aux goûts de son époque et moderniser les thèmes de ses fables puisés dans l'Antiquité. À l'heure où notre langue connaît divers soubresauts, « lire, apprendre et écouter les fables de La Fontaine, c'est... une impérissable manière d'entretenir la flamme » du « langage des dieux » cher à La Fontaine. **Bénédicte Katlama**



200 MOTS RARES ET SAVOUREUX POUR BRILLER, de Marion Navenant

De Boeck Supérieur, 2023, 208 p., 14,90 €, liseuse 11,99 €

Dès la première de couverture, Marion Navenant précise avec qui et où briller : « au bureau, avec ses amis, sur les réseaux sociaux ou devant son chat... ». L'autrice a relevé 200 mots menacés de disparition ou quasiment disparus, ou en tout cas devenus très rares car les prononcer présente le risque de les écorcher en raison de leur composition. Ces mots dont elle donne l'origine, l'évolution et même



parfois les remplaçants argotiques, sont répartis en douze rubriques ou circonstances dont certaines sont déjà nommées et auxquelles s'ajoutent : vacances, restaurant, cabinet médical, voiture, présence d'enfants, rendez-vous amoureux. Il y en a beaucoup que vous connaissez mais certains sont particulièrement surprenants comme *nycthémère* (alternance d'un jour et d'une nuit correspondant à un cycle biologique de 24 heures) ou *ailurophiles* qui désigne simplement « les mordus de félidés », autrement dit « qui aiment les chats ». Ce recueil n'invite ni à la vanité ni à la pédanterie, mais plutôt à l'emploi du mot juste et à la pratique de l'*eutrapélie*, cette vertu essentielle qui consiste à cultiver un esprit léger et à prendre plaisir dans la vie même au milieu de tâches sérieuses. Peut-être aimeriez-vous allonger cette liste de mots rares. Parmi les noms de collectionneurs cités, il en manque un. C'est le *tyrosémiophile*, celui qui collectionne les étiquettes de fromages. **Jacques Dhaussy**

LE LIVRE D'UNE LANGUE

sous la direction de Barbara Cassin, de l'Académie française

Éditions du patrimoine, 2023, 312 p., 42 €

Août 1539. Au relais de chasse dit « Mon plaisir », à Villers-Cotterêts, le roi François I^{er} signe une ordonnance imposant l'usage du français comme langue d'État dans les actes de l'administration et de la justice. Cinq siècles plus tard, c'est le même édifice, restauré dans toute sa splendeur qui devient la Cité internationale de la langue française. Davantage qu'un musée, car ouvert sur



les alentours, la région, point de rencontre pour les habitants et les touristes, les enfants des écoles, les étudiants, les passionnés de linguistique et tous les curieux qui veulent savoir comment il est possible d' « *exposer une langue* ».

Internationale ? Oui, au sens où le français est émancipé de longue date de son territoire d'origine, parlé par environ 321 millions de personnes dans le monde francophone (le célèbre italien Casanova affirmant être le premier d'entre eux!).

Le Livre d'une langue éclaire, grâce à de nombreuses photos, à quel point l'existence de ce château Renaissance, décoré de fleurs de lys, chérubins, frises sculptées et salamandres, relève du miracle. Devenu bien national en 1793, le domaine est passé brutalement de la grandeur à la déchéance : successivement caserne, dépôt de mendicité, hospice pour indigents et infirmes, maison de retraite jusqu'en 2014.

Ce très beau recueil relate, sur plus de trois cents pages, les tribulations du français à travers l'Histoire, les incessants mouvements d'import-export avec d'autres langues, la fabrique des mots, la survivance des patois et des parlers régionaux, et surtout le développement d'une langue-monde, comme il en existe moins d'une dizaine sur les 7 000 idiomes parlés sur la planète. **Monika Romani**

Site internet à visiter

CITATIONS VÉRIFIÉES (<https://citationsverifiees.fr>)

Tristan Grellet, qui fut un de mes nombreux élèves et stagiaires correcteurs, propose un site remarquable consacré à la vérification de la fiabilité des citations reprises çà et là...

La rigueur exemplaire de l'auteur, le soin avec lequel il mène ses recherches, garantissent la qualité et la sûreté des informations mises ainsi à la disposition des internautes ! Quand il y a doute, Tristan l'expose en toute honnêteté. Bravo! **Jean-Pierre Colignon**

À signaler :

- **OUÛ EST LA FAUTE ? TESTEZ ET AMÉLIOREZ VOTRE NIVEAU DE FRANÇAIS. TOME 2**, de Jean-Pierre Colignon (ediSens, « En français dans le texte », 2024, 240 p., 16 €).

- **100 MOTS ET EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE QUI ONT CONQUIS LE MONDE**, de Jean Pruvost (Le Figaro littéraire, 2023, 146 p., 9,90 €).

* * *

- **DICTIONNAIRE DES VERBES DU FRANÇAIS ACTUEL. CONSTRUCTIONS, EMPLOIS, SYNONYMES**, de Ligia Stela Florea et Catherine Fuchs, avec la collaboration de Frédérique Mélanie-Becquet (Ophrys, « L'essentiel français », 2023, nouvelle édition revue et corrigée, 284 p., 19,95 €).

- **LE JARDIN DES MOTS. DICTIONNAIRE AMUSANT ET SAVANT DES SENS FIGURÉS**, de Roland Eluerd (Aux Feuillantines, 2024, 388 p., 29 €).

- **250 DESSINS POUR NE PLUS FAIRE DE FAUTES**, de Sandrine Campese (Le Figaro Éditions, 2024, 400 p., 24 €).

- **LE FRANÇAIS À LA DÉRIVE**, d'Antoine Minaud [†] (Yellow Concept, 2019, 166 p., 14 €), s'adresser à M^{me} Minaud : antoine.minaud@orange.fr

- Aux Éditions Lambert-Lucas :

- **REPRÉSENTATIONS ET USAGES DE LA LANGUE FRANÇAISE EN ALGÉRIE (SYNTHÈSE 2000-2020)**, de Matthieu Marchadour et Philippe Blanchet (2023, 176 p., 20 €).

- **ORGANISATIONS ET ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE EN DIDACTIQUES DU FLE/FLS**, sous la direction de Philippe Blanchet et Patrick Chardenet (2023, 216 p., 27 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Réunions parisiennes	II	Merci !	VIII
Prix 2024	II	Trouvez l'auteur	VIII
Nouvelles des délégations	III	Solution des mots croisés.	VIII
Suite de l'article d'Ange Bizet	IV	Échos	IX
Tribune.....	V	Bulletin d'adhésion	XII
Le Plumier d'or 2023 (<i>suite et fin</i>)	VI	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaires généraux adjoints : MM. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur, et Pierre Gusdorf.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{me} Riana Le Gal, MM. Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoble, M. Jean-Marc Schroeder et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer †.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions parisiennes

C'est la jeunesse, en la personne d'**Aude Denizot**, que nous recevions, lors du goûter du jeudi 16 novembre 2023. « *Jeune, il est vrai; mais [...] la valeur...* », car c'est une brillante agrégée de droit et d'économie qui nous alertait en se demandant : *Pourquoi nos étudiants ne savent-ils plus écrire ? Les ravages de la photocopieuse* (Enrick Éditions). Mère de quatre enfants, Aude, professeure au lycée puis à l'université, a pu constater que les copies des étudiants étaient composées de phrases devenues illisibles parce que mal orthographiées. Pour en trouver les causes, elle a passé au crible dictées, copies d'examen, comparant manuels et cahiers d'hier et d'aujourd'hui, et découvert la coupable : l'utilisation intensive des photocopies à l'école. Malgré la gravité du sujet, c'est sur un ton léger que l'autrice nous a expliqué comment faire progresser les élèves et mieux les préparer à la vie future. Son livre est un guide précieux pour les parents ; ils vous en remercient grandement, chère Aude. **Corinne Mallarmé**

* * *

Le jeudi 18 janvier, le mauvais temps nous a privés de beaucoup de nos amis. Dommage, car quel sympathique invité est **Rachid Santaki** ! C'est un homme aux mille vies que nous avons reçu à déjeuner. Vous savez qu'il a créé l'évènement en organisant la dictée des Champs-Élysées en juin 2023, mais pas seulement. Tour à tour éducateur, écrivain, entrepreneur, lauréat d'un prix d'économie, soutien de littérature urbaine, puis organisateur de multiples dictées, jusqu'à celle « de l'espace » avec Thomas Pesquet alors en mission à bord de la Station spatiale... Sa belle connaissance du français, sa passion pour la dictée, puisqu'il est convaincu qu'« *une dictée est un outil d'apprentissage* » et qu'elle « *peut tout changer* », ajoutées à son dynamisme, nous ont fait oublier toutes les fautes que nous entendons si souvent. Revenez, Rachid, avec vous le moral est en hausse ! **C. M.**

Prix 2024

Réunis le 18 janvier, les membres du jury, c'est-à-dire les administrateurs de DLF, ont attribué le prix Richelieu 2024 à une journaliste de télévision : **Christine Kelly**, qui anime l'émission « Face à l'info » sur CNews.

Et ils ont décerné le Prix du rayonnement de la langue française, destiné à des organismes qui œuvrent en ce sens, au **Projet Voltaire**, en la personne de son directeur général **Benoît Aufrère**.

Notre président, **Xavier Darcos**, de l'Académie française, remettra ces prix le 23 mars, lors du déjeuner qui suivra l'assemblée générale (voir 3^e de couverture). **G. M.-V.**

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Du président **Christian Barbe** : « Les prochaines rencontres littéraires et orthographiques auront lieu samedi 30 mars et samedi 11 mai 2024 au Relais du Bois Saint-Georges, cours Genet, à Saintes, à 14 h 30, et seront suivies d'un goûter offert par la délégation. »

CHER

Du président **Alain Roblet** : « Le 27 janvier, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, le conseil d'administration a réélu **Alain Roblet** président ; **Claude Langlois** et **Jean-Pierre Rouard**, vice-présidents ; **Dominique Rouard**, secrétaire ; **Jack Bécard**, trésorier ; **Danièle Sennedot**, secrétaire adjointe et **Gérard Fouledeau**, trésorier adjoint. Quatorze actions ont été arrêtées pour l'année 2024. Les animations suivantes sont prévues dans les semaines et mois à venir :
En mars :

- épreuves du Plumier d'argent en prolongement du Plumier d'or ;
- participation au colloque Francophonie organisé par le Rotary et le Lions ;
- communication avec les médias locaux.

En mai : remise des prix du Plumier d'argent.

En juin : animation au profit d'une délégation de professeurs moldaves enseignant le français, en visite dans le Cher. »

GARD

Du président **Alain Sulmon** : « Au cours du 2^e trimestre, nous aurons deux manifestations : une soirée littéraire le lundi 6 mai à Uzès et notre participation au festival Passeurs de livres à Alès les 31 mai, 1^{er} et 2 juin. »

HAUTES-PYRÉNÉES

La présidente **Françoise Omer** nous écrit : « Voici, en résumé, le programme de notre

prochaine réunion mensuelle :

- Préparer l'assemblée générale.
- Organiser la première dictée de l'année 2024, qui aura lieu à Tarbes. Suivront d'autres dictées décentralisées dans le département.

Une conférence sur "Paul Robert ou le Dictionnaire venu d'ailleurs", sera présentée le 27 mars à Tarbes par **Christian Lapeyre**, professeur honoraire et conférencier.

Nous projetons aussi de nous rendre à la Foire du livre de Brive-la-Gaillarde (en novembre). J'ai appris qu'une dictée d'un bon niveau est proposée aux visiteurs de cette foire et nous comptons bien y participer. Ce serait peut-être l'occasion de rencontrer des membres des délégations environnantes. »

LOT

De la présidente **Béatrice Quillerou** : « Voici les nouvelles de notre délégation et les projets de réunions et autres activités pour les mois d'avril, mai et juin 2024.

- Nous nous réunirons une fois par mois comme d'habitude et retrouverons le plaisir de faire une dictée en début de séance.

- Nous rédigerons notre Lettre trimestrielle (n°10 - parution juin 2024) dans laquelle nous commémorerons la naissance de Louise Labbé et celle de Ronsard.

- Nous travaillerons également à la création de panneaux à installer à la Source Salmière à Alvignac (Lot). Le thème retenu est l'eau, et la poésie y sera à l'honneur. »

TOURAINES

Le président, **Philippe Le Pape**, donnera une conférence le 10 avril pour l'association Forum 37, sur le thème « Voyage autour des mots ».

La remise des prix pour le Plumier d'argent aura lieu en mai ou en juin.

YONNE

Le 13 février, la conférence d'Ange Bizet, président de la délégation, était intitulée « Manipulations de la langue et idéologie ».

Prochaines conférences :

– 25 mars à 14 h 30, à l'Université pour tous de Bourgogne, à Auxerre, « L'orthographe, une religion française », par Ange Bizet.

• À Joigny, salle Debussy, à 19 h 30 :

– 4 avril, le romancier Emmanuel Robert-Espalieu, sur le choix du langage dans le roman historique, et Ange Bizet sur les ressources ;

– 11 avril, « Les pays du monde olympique », conférence d'Ange Bizet, en partenariat avec la Médiathèque, service culturel de la Ville de Joigny ;

– mardi 21 mai 2024 (à préciser).

(Suite de la page 59.)

Pour les **Tonga**, **tongien** est maintenant bien rétabli¹². **Koweïtien**¹³ et **djiboutien** se prononcent comme **tahitien**.

Dans certains cas, le gentilé est distinct de l'ethnique :

Azéris > Azerbaïdjan > **azerbaïdjanais** ; Malais > Malaisie > **malaisien** ; Kazakh > Kazakhstan > **kazakhstanais**. Bosnie correspond à **bosniaque**, mais **bosnien** est le gentilé de **Bosnie-Herzégovine**, de même que **papou** est ethnique, tandis que **papouasien** est le gentilé de **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, car les composés se dérivent sur un seul segment du syntagme. Arabie saoudite > **saoudien** ; Émirats arabes unis > **émirien** (« *Emirati* » est de l'anglais) ; Saint-Vincent-et-les-Grenadines > **vincentais** ; comme le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord > **britannique** ; les États-Unis d'Amérique > **américain** > les **Américains**, « étasunien » n'est qu'une plaisanterie.

Rappelons que pour le **Costa-Rica** c'est **costaricien**, malgré l'arrêté de 1993 qui l'avait calqué sur **portoricain**. Cette erreur contraire à l'usage ancien n'a pu être corrigée qu'après quinze ans de diffusion abusive créant une confusion.

Nous diffuserons ces informations pour guider les médias, car il faut reconnaître que la tâche n'est pas toujours simple pour respecter la langue française.

Ange Bizet

Délégation de l'Yonne (ADELFY)

12. « Les Tonga... » : DLF n° 178, pages 13-15.

13. « Un patio koweïtien » : DLF n° 211, pages 32-33.

Tribune

Le remue-méninges, occasionné par les articles « *Hashtag* et *QR Code* » n° 288 (p. 28 et 29) et « Réponse rapide » du n° 289 (p. 26), foisonnant d'approches astucieuses pour proposer une traduction de l'anglicisme « *QR Code* » en français, enhardit à y participer et à ajouter d'autres idées!

Ainsi, si l'on se réfère à la conception de ce code, comme l'a fait remarquer Alain Sulmon dans sa description, ce code de réponse rapide est, par analogie de forme avec le code-barres unidimensionnel, un code-barres bidimensionnel donc un code-barres 2D évoquant dans ce cas ses deux dimensions.

En conséquence, on pourrait suggérer, pour la traduction de ce vocable en français, les désignations suivantes : **code 2D** ou **code BD** (pour bidimensionnel), voire **code bidi**. Bon, un peu juste comme l'écrit François Verschaeve. Mais pourquoi pas!

Jean-Marie Meyer (courriel)

Délégation de Franche-Comté

La localité de Collégien (Seine-et-Marne) ne mériterait-elle pas au moins un accessit au prix de la Carpette anglaise, par son tract où fleurissent « *Cyber réflexes* », « *Staying alive* », « *Dans la peau d'un hacker* », « *Numéri quiz* », « *Data cleaner* » ou « *Selfie box* » ?

Tous mes encouragements à votre belle équipe pour votre lutte si nécessaire.

Jean-Pierre Delaune (Collégien)

Il est navrant que la majorité des Français cèdent aux pressions des féministes extrêmes qui imposent leur grammaire.

L'expression « celles et ceux » à présent fort

répandue (ou encore « toutes celles et ceux » où *ceux* est accordé avec un adjectif au féminin!) est lourde et disgracieuse.

Si *ceux* peut être masculin, il est souvent neutre.

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse disait : « *La langue française est belle, assez aérienne. Quand vous répétez les mêmes choses avec vos gros sabots, c'est insupportable.* »

Pour rester logique, en parlant par exemple des enfants, il ne faut plus dire « ils sont formidables » mais « ils et elles sont formidables ». L'Académie française considère-t-elle désormais acceptable (sauf exception) la formulation « celles et ceux » ? J'espère que non.

Ces femmes féministes veulent être à l'égal des hommes ; en fait elles se déprécient plutôt car elles n'ont pas besoin de déformer notre langue pour manifester la supériorité féminine tangible dans bien des domaines.

Alain Collet (courriel)

Je profite de cette lettre pour remercier M^{me} Françoise Fermentel pour son « Matière à rire » du numéro 200 et me laisser aller à y ajouter la mienne de matière, je l'espère :

« Quelle est la seule couleur de notre pavillon national qui soit française ? » Vous donnez votre langue au chat ? Pas le bleu, il est de Prusse. Pas le blanc, il est d'Espagne. Le rouge bien sûr : il est de Lille. Tout le monde sait cela.

Henri Jean Turier (Brest)

Merci pour la revue du quatrième trimestre. J'ai particulièrement apprécié le texte de

Donald Lillistone, Britannique qui aime la langue française : « *La seule manière de comprendre à fond une culture, c'est en apprenant la langue dans laquelle cette culture est exprimée. Toute autre approche serait superficielle ou tout simplement trompeuse.* »
Il ne faut pas s'étonner que de nombreux

Français ne comprennent pas leur propre culture puisqu'ils ne maîtrisent pas la langue française.

La tâche des enseignants et de DLF est immense.

Ne baissons pas les bras!

Didier Fabre (Valence)

Le Plumier d'or 2023 (*suite et fin*)

À la place de la patiente du docteur Knock, que feriez-vous ?

Voici, de nouveau, trois des meilleures rédactions du Plumier d'or 2023.

Ce charmant M. Knock me prescrit deux verres d'eau et une moitié de biscuit, me réduisant à un enfermement, seule, dans une chambre obscure, en affirmant ma guérison ? Soit, croyons au miracle de la médecine alors. Ou plutôt au miracle de cette blouse qui donne aux médecins tous les savoirs, et tous les droits. Ces pouvoirs capables de sauver de multiples vies. Cette blouse est la source même de la médecine, celle qui prescrit deux verres d'eau et une moitié de biscuit pour guérir d'une chute presque mortelle. Cette blouse alimente le mythe sur le savoir et les connaissances de ceux qui la portent, elle assure la fiabilité des remèdes. Cette blouse représente la médecine même. Sans elle, les médecins ne sont plus médecins. Sans elle, les médecins redeviennent des hommes. M. Knock porte la blouse, M. Knock est médecin. Mais qu'en est-il s'il l'enlève ? Son savoir fondra comme neige au soleil, et il ne sera rien qu'un inculte. Alors à la place de cette pauvre dame, je demanderais à cet homme qui se dit médecin d'enlever sa blouse, et de répéter mon traitement. Me voilà maintenant face à monsieur-tout-le-monde, qui me prescrit deux verres d'eau pour mon horrible souffrance. Je suis face à son expression penaude. Mais quelle idiote je fais. Cet homme-là n'est pas médecin. Tant pis, j'irai voir mon frère qui, lui, l'est. Ça tombe bien, sa blouse est au lavage.

Soledad Sudret, du lycée français de Zurich (Suisse)

* * * *

Je n'ai pas la prétention de faire un meilleur choix que cette patiente, cependant j'ai la curiosité de m'interroger quant à ce que j'aurais fait à sa place. Si je vivais sa situation, comment aurais-je réagi ? En réalité, je ne le sais pas vraiment. Ce que je sais

pertinemment en revanche est qu'à l'instant où le docteur Knock aurait fini de parler se seraient éveillées en moi deux voix, deux voix ennemies, deux voix contraires. La première, trop timide pour riposter, aurait certainement accepté l'autorité du médecin, sans même se demander si la soumission était la meilleure solution. La deuxième voix, quant à elle, aurait voulu se rebeller, jamais elle n'aurait accepté de se soumettre, réalisant très bien à quel point ce traitement était ridicule. Quelle voix l'emporterait ? Je l'ignore. La première voix chuchoterait, la deuxième crierait à gorge déployée, voulant m'avertir de ne pas commettre l'erreur qu'est d'obéir. Mais peut-être qu'en dépit de la supériorité de la seconde voix, et bien que je sache au fond de moi qu'elle a raison, j'écouterais la première. Après tout, n'est-ce pas ce pour quoi nous avons été formatés ? Obéir sans réfléchir.

Linda Badri, du collège Gustave-Flaubert de La Marsa (Tunisie)

* * * *

À la place de la patiente du docteur Knock, je pense que j'aurais tout simplement changé de médecin en méditant ma vengeance ! Cet homme, en plus de vouloir prendre sa patiente pour dupe, n'a pas l'air des plus compétents. Après avoir fini mon traitement chez un médecin largement plus qualifié (je veux dire par là « qui sait que l'on ne soigne pas une personne tombée d'une échelle en l'affamant »), je pense que j'aurais cherché à contacter les autres patients de ce « médecin », pour savoir si cet homme, qui n'a de docteur que le titre, ne leur a pas fait trop de tort. Je suis une personne assez vindicative, et je n'aime pas que l'on se moque de moi. J'aurais donc possiblement pourri la vie de ce « docteur » Knock durant deux ou trois mois, dans le but de rassembler des preuves de son incapacité à soigner, ne serait-ce qu'un ongle incarné, en vue d'un procès pour arnaque, non-assistance à personne en danger, ainsi que pour tentative de meurtre (il a essayé de me tuer en m'affamant, le bougre !).

Vous, correcteur ou correctrice, pensez sûrement que je suis dans l'exagération la plus totale. Mais vous pouvez comprendre qu'un médecin qui me soigne avec de la solitude, du silence et de l'eau de Vichy peut facilement m'énerver. En définitive, je me serais appliquée à rendre la monnaie de sa pièce à ce pitoyable escroc.

Zoé Le Sourne, du collège Guillaume-Budé, à Yerres

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons.

Citons Jean-Jacques Ably, le chœur AGAPE*, Jean-Claude Auzoux, Guillaume Beaudoin, Didier Bertrand, M. et M^{me} Jean Blanchet, Renaud Cambournac, Patrick Capdevieille, Marie-Odile Casanova, Gilbert Cassaing, Joseph Cipriani, Jean-Pierre Colignon, M. et M^{me} Jacques Delsaut, André Dohein, M. et M^{me} Martial Fabre, Françoise Goudenège, Élisabeth Kuczkowski, Jean-Marcel Lauginie, M. et M^{me} Philippe Le Pape, Martine Modo, Maurice Nocq, Françoise de Oliveira, Jacques Oswald, George Poe, Serge Querin, Anne Rosnoble, Françoise Tétu de Labsade, François Verschaeve.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

* Collecte effectuée parmi les membres de ce chœur à la mémoire de Douglas Broomer.

Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit d'Amin Maalouf, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans *Les Identités meurtrières* (Grasset, 1998, pages 206 et 207, et Livre de poche, 2001, 7,70 €), ouvrage que tout le monde devrait lire, dès l'adolescence.

Solution des mots croisés (p. 33)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	A	C	E	D	E	M	O	N	E
2	A	N	E	M	O	N	E	S		R
3	P	E	L	O	P	O	N	E	S	E
4	O	M		I	A	G	O		I	
5	N	I	O	S			T	R	E	S
6	I	Q	U		A	C	T	E	N	T
7	E	U	R	O	P	E	E	N	N	E
8		E	A	U		A	S	T	E	R
9	I	S	L	A	M			E	S	E
10	O			H	E	L	A	S		S

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Trissotin, Tartuffe, Torquemada : la conjuration des trois « T »**. *Jalons d'un parcours rebelle 1956-2022* (France Univers, 2023, 216 p., 18 €). Qu'ils portent sur la politique, la langue, les arts..., ces textes polémiques de **Michel Mourlet** ont comme « *préoccupation commune de mettre la culture au centre des débats qui agitent et divisent le monde occidental* ».

– Le nouvel essai de **Quentin Debray, Sophie de Ségur, George Sand, Jules Renard et autres lectures d'enfance**, est une approche psychologique et littéraire de l'enfance au XIX^e siècle (Orizons, « Profils d'un classique », 2023, 136 p., 18 €).

– Dans le numéro 1269 du bimensuel *Royaliste*, **Marc Favre d'Échallens** analyse les nuances et ambiguïtés du discours prononcé par le président Emmanuel Macron le 4 janvier lors de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.

– À voir sur le site de DLF, concoctée par **Bernard Fripiat** et son équipe, la nouvelle séquence d'**orthogaff.com** : « Sans faute(s), pourquoi ? »

– Pendant plus de trente ans, **Hélène Tirole** a interrogé des bouquinistes. Dans *Quais des livres. Des bords de Seine au Saint-Laurent* (Éditions Unicité, 2024, 158 p., 18 €), elle les présente, d'hier à aujourd'hui, au fil d'extraits de poèmes, chansons et autres textes de nombreux écrivains. Cet ouvrage est préfacé par **Jean Pruvost**.

– Quelle langue parlent les écrivains ? se demande **Lise Gauvin** dans son nouvel essai : *Des littératures de l'intranquillité* (Karthala, 2023, 236 p., 20 €), en étudiant les œuvres d'auteurs francophones, tels qu'Assia Djebar, Ahmadou Kourouma, Patrick Chamoiseau...

– À lire, entre autres, dans la belle revue *Art et Poésie de Touraine* (n° 255), les poèmes sur Noël, de **Nicole Lartigue** et son article « Égyptologie : Ramsès II à Paris ».

– Outre l'éditorial, **Alain Ripaux**, président de Francophonie force oblige, signe plusieurs articles de sa *Revue francophone d'information* (n° 9) : « La Réunion », « Les actualités francophones » et « La vie de l'association FFO défend la langue française et la francophonie ».

– « Le trottoir ? », tel est le titre de l'article amusant et très documenté de **Philippe Deniard**, dans *Le Nouveau Dévorant*, revue littéraire des cheminots (n° 315).

MÉDIAS

– *Le Dauphiné libéré* (11 novembre 2023) : **François Delestre** consacre un grand article au recours contentieux déposé par Défense de la langue française en Pays de Savoie contre le département de la Savoie, pour l'abus de mots anglais dans sa communication. « *Okay Savoie* », « *Mon job en Savoie* », « *Go Savoie Mont-Blanc* »... Le tribunal administratif de Grenoble tranchera.

– La revue *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, du Centre d'études et de médiation de l'université de Lorraine, publie, dans son numéro de décembre, un article de la linguiste **Liliane Sprengler-Charolles** sur les « délires de l'orthographe du français ». Regrettant les difficultés de mise en œuvre de la réforme de 1990, elle plaide pour un nouvel effort de rationalisation.

– Dès le 15 décembre, lendemain de la remise du Prix de la carquette anglaise, de nom-

breux journaux et sites d'information liés à la langue française ont fait de larges échos au palmarès 2023 Citons *Marianne*, Initiative communiste, *Le Devoir* (Montréal), Impératif français. Rémy Rioux, directeur général de l'AFD (Agence française de développement), en est le lauréat « pour avoir donné à des événements relatifs à l'Afrique francophone des titres en anglais ». Le prix spécial étranger a été décerné au ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Promotion du multilinguisme de la région de Bruxelles-Capitale, Sven Gatz, pour avoir proposé de faire de l'anglais la troisième langue administrative de la région de Bruxelles.

– *Marianne* (4 janvier) : tribune de Benoît Duteurtre à propos de la campagne de la Commission européenne « You are EU ». Jugeant avec sévérité l'utilisation de ce « *sabir d'importation* », il ironise sur cette « *réalité rampante quoique jamais démocratiquement votée, selon laquelle l'anglais serait désormais la langue de l'Union* ».

– *Le Figaro Magazine* (19 janvier) : Paulin Cesari proteste contre l'usage immodéré de l'expression « effet waouh », censée désigner un éblouissement. Il voit dans ce langage « *qui se vautre dans l'inarticulé* » une « *régression*

anthropologique ». À quand « *l'effet miam-miam...* », se demande-t-il.

– RTL (23 janvier) : Flavie Flament a reçu Jean Pruvost et Michel Feltin-Palas, à son émission « Jour J », pour qu'ils répondent à la question : « Langue française : les anglicismes, une bataille culturelle perdue ? »

– *Le Dauphiné libéré* (6 février) : « Les résistants de langue française face à l'anglo-manie », tel est le titre du reportage d'Antoine Chandellier auprès d'administrateurs de la délégation DLF des Pays de Savoie : Philippe Reynaud, président, Marc Richard, trésorier, et Christian Wiels.

– *Le Figaro* (7 février) : Un long article de Stéphane Kovacs décrit le combat de l'Afrav (Association francophonie avenir) contre le slogan « Choose France », l'appellation « French Tech » et le label « Next 40 » (voir p. 60).

– *L'Express* (15-21 février) : Amandine Hirou présente le livre d'Anne-Marie Bruno et Odile Espinoza, *L'Apprentissage de la lecture en 36 questions* (Odile Jacob, 350 p., 24,90 €), et alerte : malgré « *toutes les récentes avancées scientifiques, aussi bien dans le champ de la psychologie cognitive que des neurosciences [...] une majorité d'enseignants opte aujourd'hui pour une méthode mixte* ».

ON NOUS CITE

– Dans l'un des chapitres de son dernier ouvrage, *Une histoire française. Mémoires* (Tallandier, 2023, 400 p., 22,90 €), Alain Juppé termine par ces mots son coup de gueule contre l'abus des anglicismes : « *Il existe une association de lutte pour la Défense de la langue française ; on devrait la déclarer d'utilité publique.* »

– *L'Infolettre* (n° 67) des Éditions France Univers signale la parution du n° 290 de notre revue et cite les articles de Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, Jean Pruvost, Donald Lillistone et Michel Mourlet, et affirme : « *Le reste du sommaire est riche, varié, toujours pertinent.* »

– Philippe Le Pape signe son article « Prenez-en bonne note ! » dans *Art et Poésie de Touraine* (voir plus haut) en précisant « *Délégation de Touraine de DLF* ».

FÉLICITATIONS

– Le **Grand Prix du livre Spirit'** a couronné le *Dictionnaire de la bière, du vin et du champagne* de Jean Pruvost, (éditions Honoré Champion). Les Prix du livre sont décernés tous les ans depuis 2007 en collaboration avec l'association des Bibliothèques gourmandes, l'Académie culinaire de France et la Chambre de commerce

latino-américaine. Ils distinguent un ouvrage, récit, roman, essai ou un beau livre magnifiant un spiritueux, les arts de la table ou l'œnologie.

– **Marcienne Martin** est intervenue à un colloque organisé par l'université de Baia Mare en Roumanie, du 5 au 7 septembre 2023. Elle a mis en relation les noms donnés aux œuvres d'art et le vécu de l'artiste dans le cadre de son champ émotionnel. Un extrait a été publié dans la revue de littérature *Romania Literara* le 13 octobre 2023.

– À l'occasion du Festival des langues à Tours (dimanche 26 novembre), **Ghassen Ayedi**, de la radio associative **RFL101**, a longuement interrogé **Philippe Le Pape**, président de la délégation DLF de Touraine, notamment sur les activités de l'association (conférences, concours, dictées, etc.).

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Jean-Pierre Colignon** a rédigé la grande dictée ludique de Tours, qui s'est déroulée le 16 mars. Il a préparé aussi dictée et questions subsidiaires pour le Projet Europe, Éducation, École, qui a diffusé le 21 mars, sur sa plateforme de visioconférence du lycée Jean-Pierre-Vernant de Sèvres, la dictée européenne des lycées (10^e édition). Une dizaine d'établissements étrangers y ont participé. Notre

administrateur concoctera aussi la dictée de l'Après-Midi du livre, organisée le 8 juin par l'AEC (Association des écrivains combattants).

– **Brigitte Foucault** nous recommande le livre d'**Henry Cuny**, *Les Ciels de Raphaël. Lettres à mon petit-fils pour lui faire aimer la France et sa langue* (Sigest, 2018, 108 p., 9,95 €). Diplomate et écrivain, H. Cuny a reçu en 2004 le Grand Prix de la francophonie pour l'ensemble de son œuvre, prix décerné par l'Académie française.

– **Yvan Gradis** donnera des récitals poétiques interactifs d'avril à juin à Paris au théâtre du Nord-Ouest, au théâtre Elizabeth-Czerczuk, ou à l'air libre ! Le public choisit dans un répertoire de 155 poèmes de 47 poètes. Renseignements : poemeauchoix@gmail.com, ou au 06 17 78 74 83.

– **Jean-Marcel Lauginie**, président de l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires), signale, entre autres, dans sa *Lettre* de décembre 2023, la publication du nouveau livre de **Daniel Miroux** : *Regards multiples sur la vie quotidienne des Atsaaï, les Kanak originaires d'Ouvéa vivant en milieu urbain en Nouvelle-Calédonie* (144 p., édité et diffusé par l'Alliance Champlain, BP 8133, 98807 Nouméa Sud).

– **Alain Sulmon** a organisé un mouvement collectif de protestation vis-à-vis de la chaîne L'Équipe qui abuse des anglicismes en diffusant les épreuves de biathlon. Il a invité les amoureux de la langue française à envoyer leurs protestations à L'Équipe via le code carré apparaissant sur l'écran. Cet ornement a rapidement été supprimé par la chaîne, probablement sous l'effet des protestations...

– **Alain Sulmon**, toujours lui, a écrit au maire d'Alès et au président de l'agglomération pour leur rappeler l'obligation légale de traduire dans au moins deux langues les affichages publics lorsqu'il y a traduction, tout en préconisant cette traduction en quatre langues.

– **Michel Barboux** nous signale qu'**Anne Bernard-Delorme** a cosigné un article pour la revue de l'Amiduf (Ami du foyer), article qui décrit les cours de français langue étrangère (FLE) dispensés au foyer de Grenelle à Paris. Nous en reparlerons.

– **Bernard Fripiat** interprète sa pièce *Simplifier l'ortographe. On vote ?*, en compagnie de **Nadia Mouron**, chaque samedi à 19 heures, jusqu'au 18 mai, au Laurette Théâtre, 36, rue Bichat, à Paris-10^e.

P. G. et G. M.-V.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à l'Association :
Vous avez connu Défense de la langue française par :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	46*	49
Cotisation couple avec abonnement	49*	52
Cotisation sans abonnement	27*	27
Abonnement seul	38	44
Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Assemblée générale et déjeuner : samedi 23 mars 2024

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 23 mars, à 9 h 30, à la mairie du 5^e, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon, à Paris-5^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 50 €).

Notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, récompensera Christine Kelly, lauréate du prix Richelieu 2024, Benoît Aufrère, directeur général du Projet Voltaire, lauréat du Prix du rayonnement de la langue française 2024, et Eduardo Tena Hernandez, lauréat de la Plume d'or 2023.

Renseignements pages VI et VII du précédent numéro. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Déjeuner : jeudi 30 mai 2024

Notre déjeuner des beaux jours aura lieu le 30 mai, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 41 €).

Notre invité d'honneur sera Jean Pruvost, pour son *Dictionnaire du vin, de la bière et du champagne. Culturel et anecdotique* (voir DLF n° 290), Grand Prix du livre Spirit' (voir p. X) et pour *Les 100 mots de la langue française qui ont conquis le monde* (Le Figaro littéraire, 146 p., 9,90 €). Notre vice-président apportera sa guitare.

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

